

RAPPORT

DEVELOPPEMENT DURABLE

2024



Préserver aujourd'hui,
Dessiner demain,
Ensemble 



En couverture : élèves de CM2 peignant une fresque de l'écologie sur la façade du bâtiment partagé par la Maison des jeunes et de la culture Fernand Léger – centre social et la Maison de la transition écologie et solidaire

SOMMAIRE

	Editorial	4
---	------------------------	----------

	Les finalités du rapport.....	5
---	--------------------------------------	----------

Le développement durable, du global au local	7
--	---

Le cadre du rapport sur le développement durable	8
--	---

Les orientations pour cette édition 2024	9
--	---

	Construire ensemble les transitions	11
---	--	-----------

Un observatoire citoyen de suivi des engagements « Imagine Corbeil-Essonnes » ..	13
--	----

Du PEDT au 1 ^{er} mois de « Corbeil-Essonnes, ville éducative »	14
--	----

La GUSP, de sa nouvelle convention à son premier printemps	16
--	----

Le concours du logo de la MTES	19
--------------------------------------	----

Le séminaire de co-construction du référentiel managérial de la ville	20
---	----

	Aménager un espace urbain durable	22
---	--	-----------

L'amorce d'un PLU bioclimatique et patrimonial	24
--	----

Le 1 ^{er} rapport sur l'artificialisation des sols	25
---	----

La transformation du parvis du collège Léopold-Sédar-Senghor	28
--	----

La requalification du site Hélios	30
---	----

Le marquage au sol des cours de récréation	31
--	----

La chaufferie des Tarterêts propulsée « Quartier de Demain »	32
--	----

	Préserver la nature en ville	35
---	---	-----------

Le lancement de l'Atlas de la biodiversité communale	37
--	----

La co-construction des jardins familiaux de Robinson	39
--	----

La restauration des berges de l'Essonne	40
---	----

La confirmation de la 2 ^e fleur : Corbeil-Essonnes, ville fleurie	42
--	----

Les Rendez-vous aux jardins autour des cinq sens	44
--	----

Promouvoir la mobilité durable46

Vers un schéma directeur des mobilités douces.....	48
L'inauguration du centre opérationnel du Tzen 4.....	49
Les huit premières rames de la ligne S	51
La transformation du pôle Gare en ligne de mire	53

Produire et consommer plus responsable55

Le suivi optimisé de la consommation énergétique	57
La lutte contre les sacs plastiques à usage unique sur les marchés.....	59
Le grand nettoyage de printemps : « Et au milieu coule l'Essonne »	60
Des Grandes Lessives pour une ville propre	62
La mise en place de collectes textiles éphémères.....	64
La sensibilisation à l'alimentation durable et au compostage à la MTES	66

Améliorer l'accueil et le suivi68

L'organisation repensée du CCAS.....	70
L'évolution du centre d'hébergement expérimental.....	71
Les commissions de la Cité éducative	72
Le lancement de « Réussir ma vie, réussir ma ville ».....	73
Un nouvel écrin pour la Mission locale	75
Le bilan du 2 ^e Contrat local de santé	76
La première année de la Maison des familles.....	78
Le déploiement du dispositif Parler Bambin pour la petite enfance.....	79

Favoriser l'épanouissement et la diversité80

La poursuite des actions scolaires d'éducation au développement durable.....	82
Le bilan du partenariat avec Le Louvre	84
L'exposition Cycles et son projet Art immersion.....	86
Les Français et ceux qui vivent en France.....	87
Les nouveaux locaux d'Imagine Radio	88
Le fablab tourné vers la communication.....	89
Des Guinguettes du Monde plus éco-responsables.....	90
Corbeil-Essonnes, Terre de Jeux !.....	92



Frédéric Pyot

7^{ème} maire-adjoint
au plan climat,
à l'énergie,
à l'espace public
et aux travaux relatifs
à la voirie
et aux bâtiments



J'ai conscience, vous avez conscience, nous avons conscience que nous devons prendre soin de notre planète.

Mais comment prendre soin de notre planète si nous ne prenons pas soin des humains, de tous les humains, dans ses besoins essentiels :

*un toit,
de quoi manger,
de l'amour et de l'attention dès le plus jeune âge,
de l'éducation,
de la culture,
de l'activité physique,
des relations sociales,
de la reconnaissance professionnelle,
un accès à la nature et à un environnement sain.*

L'action municipale porte sur tous ses domaines, c'est ce qui donne du sens à notre action politique.

Ce n'est peut-être pas beaucoup pour nous, mais pour les habitants qui reçoivent c'est vital.

Et à la fin c'est notre conscience qui s'éveille sur les besoins de la planète.







Longjumeau, Essonne, 11 octobre 2024, lors du passage de la tempête Kirk – LP/Arnaud Journois

INTRODUCTION

Le 14 décembre 2024, le **cyclone tropical Chido a frappé Mayotte**. D'une ampleur inédite depuis 90 ans, les rafales observées ont dépassé les 200 km/h, avec des conséquences dévastatrices pour le territoire et la population. Un mois plus tard, la tempête Dikeledi s'est abattue sur l'île. Comme Chido avait provoqué la chute de la plupart des arbres adultes, les fortes pluies n'ont pu être absorbées, amplifiant les dégâts des inondations. Bien que de moindre ampleur, la **tempête Kirk** a déversé des **quantités de pluie record en métropole**, provoquant des inondations, des coupures de courant affectant 48 000 foyers et des perturbations des transports.

Ces phénomènes météorologiques extrêmes qui ont touché la France soulignent l'importance de **lutter contre le changement climatique**, principal facteur de leur intensification. Leurs impacts, affectant particulièrement **les populations les plus fragiles**, exacerbent les inégalités. C'est un des enjeux du **développement durable** qui s'est progressivement imposé comme une vision incontournable sur la scène internationale. Ce modèle cherche à harmoniser **la préservation de l'environnement, la prospérité économique et la justice sociale**.

Les collectivités locales jouent **un rôle central dans sa mise en œuvre** en raison de leur proximité avec les territoires et les citoyen-ne-s. Le **rapport annuel sur le développement durable**, qu'elles sont tenues de produire, vise précisément à rendre compte de leurs actions en la matière. À Corbeil-Essonnes, la municipalité s'engage activement pour s'adapter aux nouvelles réalités environnementales et renforcer la résilience locale.

Le développement durable, du global au local

À la fin des années 1960, une prise de conscience mondiale s’amorce face aux impacts des activités humaines sur la planète induits par une **croissance économique effrénée** et l’**augmentation de la population**. En mars 1972, le **Club de Rome**, composé d’expert·e·s multidisciplinaires, publie le **rapport Meadows**, connu sous le titre *The Limits of Growth*. Ce document alerte sur l’épuisement des ressources naturelles et préconise de **réorienter nos modes de développement**. La même année, le premier **Sommet de la Terre**, organisé à Stockholm par l’Organisation des Nations unies (ONU), recommande à son tour de repenser nos interactions avec la nature et de réduire notre empreinte écologique.

La **Commission mondiale sur l’environnement et le développement** est créée en 1983 pour approfondir cette réflexion.

À sa tête, Gro Harlem Brundtland, Première ministre norvégienne, reçoit pour mission de formuler une vision capable de rallier l’ensemble des pays. Son rapport, titré **Notre Avenir à Tous**, introduit officiellement la notion de **développement durable**, définie comme suit :



Un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.



Cette définition intègre les inégalités économiques entre pays et encourage un partage équitable des responsabilités pour adopter des politiques respectueuses des ressources naturelles et assurer une gestion durable des services écosystémiques comme l’eau, l’air et les sols.

Un nouveau **Sommet de la Terre**, organisé à Rio de Janeiro en 1992, institutionnalise le développement durable. Il aboutit à l’adoption d’une part de la **Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)** par laquelle les pays signataires s’engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, responsable de la hausse des températures, et d’autre part de l’**Agenda 21**, qui établit un plan détaillé pour guider les politiques publiques environnementales.

En 2015, l’**Agenda 2030** prolonge et complète ce dernier à travers **17 objectifs de développement durable (ODD)** destinés à « **Transformer notre monde** » en veillant à ne laisser personne de côté.

Ils sont déclinés en 169 cibles plus précises et opérationnelles. Reconnaisant le caractère multidimensionnel du développement durable, ces objectifs forment un référentiel commun destiné à guider les stratégies de l’ensemble des pays d’ici à 2030 en vue de préserver « **la planète, les populations, la prospérité, la paix et les partenariats** ».

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Cette approche exige une vision à long terme, fondée sur une **solidarité intergénérationnelle**. Elle rappelle que chaque action entreprise aujourd'hui aura des répercussions sur la qualité de vie de nos enfants.

En ce sens, le développement durable transcende les problématiques environnementales pour devenir un **projet de société** répondant aux grands défis contemporains, à toutes les échelles d'intervention.

En 2019, la France a ainsi décliné les ODD dans son propre Agenda 2030, visant à dessiner les grandes transformations à mener sur son territoire et dans lesquelles les collectivités territoriales ont un rôle à jouer, dont le rapport annuel sur le développement durable doit rendre compte.

Le cadre du rapport sur le développement durable

Depuis la promulgation de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, dite « loi Grenelle II », les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre de plus de 50 000 habitant-e-s, dont la commune de Corbeil-Essonnes, doivent établir un **rapport sur sa situation en matière de développement durable**.

Ce document est présenté aux **élu-e-s durant le débat d'orientation budgétaire afin de** mettre au centre du débat démocratique et financier les choix de l'action publique et leur cohérence au regard de la transition écologique.

Conformément au **décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011**, ce rapport inclut un **bilan annuel** des politiques publiques déployées pour répondre aux **enjeux socio-environnementaux**.

En interne, ce travail permet de suivre et d'évaluer les actions menées, facilitant l'ajustement des priorités et l'anticipation des besoins à venir. À destination des citoyen-ne-s, il met en avant les réalisations accomplies et offre un aperçu des perspectives futures.

Si la forme de ce rapport reste flexible pour respecter les spécificités locales, la législation recommandait initialement de s'appuyer sur les **cinq finalités du développement durable** définies à l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

1 La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère

2 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles

3 La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

4 L'épanouissement de tous les êtres humains

5 Le développement d'une production et d'une consommation responsables

Toutefois, avec la **loi n° 2021-1031 du 4 août 2021** relative au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales, une nouvelle exigence est apparue : la collectivité doit préciser comment elle contribue aux **17 ODD**.

Cette évolution est une application du **11^e objectif**, qui vise à encourager les villes à offrir à tou-te-s des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, aux espaces publics verts et autres, en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.

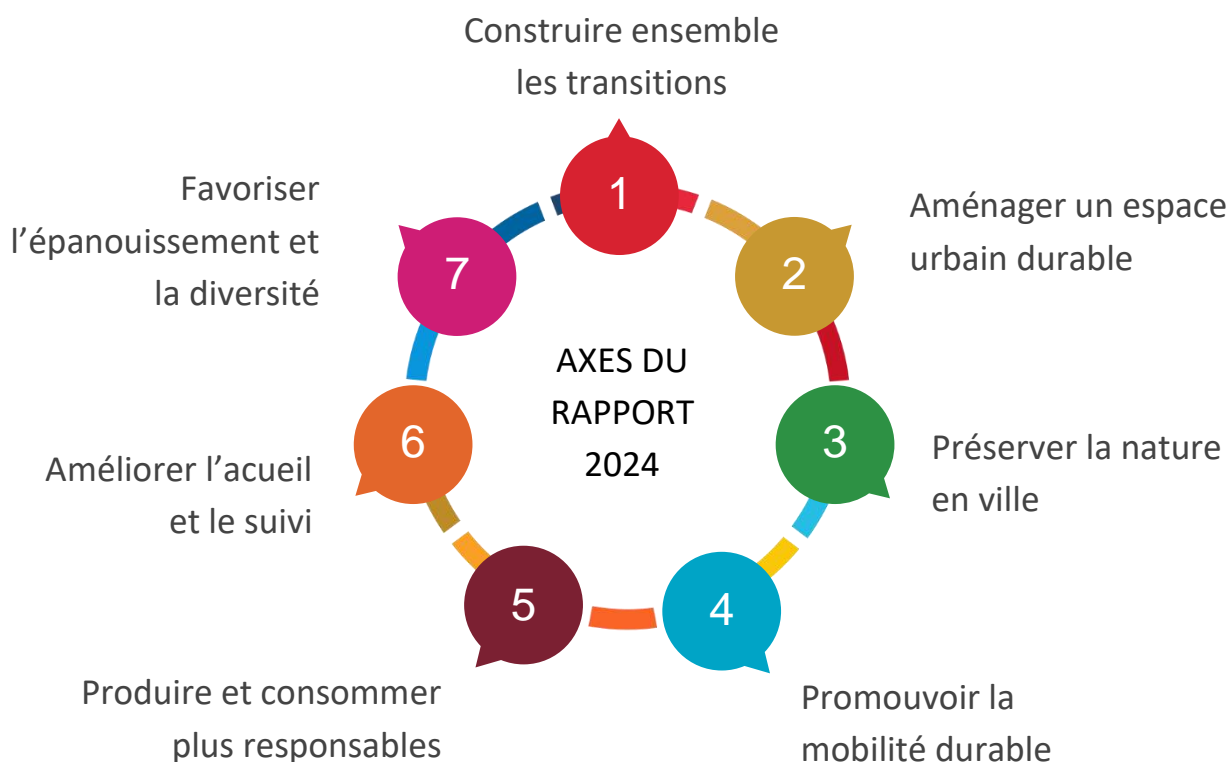


En diffusant le référentiel des ODD et en rendant ses contenus accessibles, ce rapport affirme que le développement durable est l'affaire de tou-te-s et encourage les initiatives locales qui participent à façonner une ville où chacun-e peut s'épanouir. Promouvant la sensibilisation et le dialogue, le rapport transcende son statut de document administratif pour devenir un **moteur de cohésion et d'innovation collective**.

Les orientations pour cette édition 2024

Le présent rapport reflète la **détermination de la municipalité** à inscrire ses stratégies dans une logique de **transversalité** et d'**amélioration continue**, alignées sur les ODD. Structuré en **7 axes complémentaires**, il met en lumière les **initiatives entreprises en 2024** et les **orientations envisagées pour 2025**, illustrant la diversité des **politiques publiques** qui intègrent des **enjeux sociaux, environnementaux et économiques**.

Les projets cités sont également le fruit d'une **collaboration** avec des **partenaires institutionnels, associatifs et citoyens** (ODD 17), dont il convient de valoriser les apports, pour répondre efficacement aux préoccupations exprimées et ancrer le développement durable dans une dynamique collective. A ce titre, les actions de la Maison de la transition écologique et solidaire, après sa première année d'activité, témoignent de la qualité de la mobilisation de la société civile, de même que les initiatives telles que la **réduction des sacs plastiques** sur les marchés forains ou les **collectes textiles éphémères** qui sous-tendent une consommation **plus écoresponsable** (ODD 12).



En 2024, la commune a concentré ses efforts sur l'anticipation des défis climatiques et la construction d'une ville résiliente, à travers le lancement de la révision de son **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** (ODD 11 et 13), d'un **Atlas de la biodiversité communale** (ODD 14 et 15) ou encore d'un **schéma directeur des mobilités douces** (ODD 9, 11 et 15).

Dans l'attente de ces deux outils qui permettront de dessiner la ville de demain, des projets de rénovation en donnent déjà un avant-goût. La transformation du **parvis du collège Léopold-Sédar-Senghor** et la réhabilitation des **jardins familiaux de Robinson** forment des îlots de fraîcheur qui favorisent respectivement la rencontre, l'inclusivité et le bien-être (ODD 3 et 11), ainsi qu'un mode de production alimentaire sain et abordable (ODD 2, 3, 4 et 12). De même, des solutions de transport **pratiques et accessibles** sont en développement, comme le futur **Tzen 4** et les premières rames de la **ligne 5 du RER D** (ODD 7 et 11).

La commune s'est par ailleurs activement engagée dans la réduction des inégalités. Elle a notamment renforcé l'insertion socio-professionnelle à travers des programmes comme « **Réussir ma vie, réussir ma ville** » (ODD 4, 7 et 10) et a mis en place des dispositifs adaptés aux populations les plus vulnérables, dans le cadre du **contrat local de santé** (ODD 3 et 10). Elle s'est aussi attachée à œuvrer en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, mais ce sujet faisant l'objet d'un rapport dédié, il n'apparaît qu'en filigrane dans le présent document (ODD 5). Enfin, en tant que commune labellisée **Terre de Jeux** par Paris 2024, Corbeil-Essonnes a fait du sport un levier d'inclusion et de cohésion sociale. Elle a ainsi encouragé un mode de vie sain et actif dès le plus jeune âge (ODD 3 et 4).

Cependant, plusieurs **chantiers prioritaires** subsistent pour l'avenir. La tempête Kirk a mis en lumière l'urgence de renforcer la **désimperméabilisation des sols** et de développer un **plan de gestion des risques naturels**, notamment pour prévenir les **inondations** (ODD 6 et 13). Le **suivi des consommations de fluides** doit être optimisé afin de fixer des **objectifs ambitieux**, conformes à l'Agenda 2030 (ODD 12 et 13). Les données déjà recueillies suffisent à démontrer la nécessité d'accélérer la rénovation énergétique des **bâtiments communaux** afin d'accroître leur performance et de diminuer leur empreinte carbone (ODD 7).

Construire ensemble les transitions





Banquet des bénévoles associatifs, 6 septembre 2024

INTRODUCTION

Le rapport annuel sur l'état de la France 2024 du Conseil économique, social et environnemental (CESE) met en lumière des inégalités croissantes au sein de la population et une défiance accrue envers les institutions, particulièrement en Île-de-France. Pour y remédier, il préconise d'associer davantage les citoyen-ne-s aux décisions qui les concernent, en prenant en compte leurs aspirations sur le long terme, au-delà de la gestion des urgences. Cette approche est cruciale pour **la lutte contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité** qui exige des mesures de transformation sociale dont la réussite ne peut être détachée d'un engagement collectif.

C'est pourquoi, la municipalité de Corbeil-Essonnes s'efforce de donner aux personnes et aux structures locales **la possibilité d'être actrices des transitions environnementales et sociales du territoire**. Elle a ainsi mis en place plusieurs dispositifs de dialogue : l'**Observatoire citoyen** pour suivre et enrichir les **engagements pris à l'automne 2023 dans le cadre de la démarche « Imagine Corbeil-Essonnes »**, le **Projet éducatif de territoire (PEDT)**, qui promeut l'éducation comme levier de transformation, ou le **Convention de gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP)** qui vise à améliorer le cadre de vie des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), avec des événements comme le **Printemps de la GUSP**.

Inaugurée en novembre 2023 pour mobiliser la société civile autour du développement durable, la **Maison de la transition écologique et solidaire (MTES)** incarne cette démarche participative. Même les éléments constitutifs de son identité visuelle, **son logo et sa façade**, sont des créations collaboratives. Enfin, le **séminaire de co-construction du référentiel managérial**, qui a réuni le personnel d'encadrement de la ville, illustre la volonté de renforcer la transversalité dans la gestion administrative., méthode indispensable pour contribuer à l'atteinte des ODD.

Un observatoire citoyen de suivi des engagements « Imagine Corbeil-Essonnes »

Lancée en octobre 2020, la démarche « **Imagine Corbeil-Essonnes** » incarne la volonté de la municipalité de placer les administré·e·s au cœur de la réflexion sur l'avenir de leur ville. Ce projet, initialement ralenti par la pandémie de Covid-19, a repris son élan en 2021 avec des initiatives ciblées comme « Imagine les Tarterêts », avant de s'intensifier à mi-mandat.

Entre mai et juillet 2023, une grande phase de concertation a été organisée, mobilisant plus de 1 500 personnes lors de 11 réunions publiques et 2 ateliers répartis dans tous les quartiers de la ville. Sur la base des préoccupations et des idées partagées, **67 engagements structurants ont été formalisés autour de trois axes stratégiques et complémentaires**, présentés au public le 28 septembre 2023 :



1. **Ville d'avenir**
2. **Ville fraternelle, multiculturelle et solidaire**
3. **Ville agréable pour tous, engagée dans la transition écologique**

Ces orientations reposent sur une approche transversale, intégrant les dimensions sociales, économiques et environnementales, conformément à l'approche des ODD. Elles traduisent la volonté de bâtir une ville durable et inclusive, où chacun·e peut contribuer à une dynamique collective et profiter de conditions de vie améliorées.

Dans cette perspective, un **observatoire de suivi a été créé en juin 2024**. Cette instance de collaboration entre les habitant·e·s, les élu·e·s, et les cadres administratifs est chargée d'assurer le suivi de la mise en œuvre des 67 engagements à travers deux missions :

- **superviser l'avancement des projets** : lors de chaque rencontre, les élu·e·s ou cadres en charge présentent un état des lieux, détaillant les actions réalisées, les résultats obtenus, les difficultés rencontrées, et les perspectives d'évolution ;
- **renforcer la réflexion collective** : les discussions ouvertes avec les membres de l'observatoire permettent d'approfondir les stratégies, de proposer des ajustements, et d'identifier de nouvelles opportunités pour améliorer l'impact des initiatives.



Lancement de l'observatoire, 4 juin 2024

Depuis sa création, l'observatoire se réunit mensuellement et a déjà permis **d'examiner une quinzaine d'engagements jugés prioritaires par les participant-e-s**. Parmi eux, figurent des projets en lien avec la transition écologique, la solidarité intergénérationnelle, ou encore l'amélioration du cadre de vie. Cette démarche collaborative a également conduit à reconsidérer certaines méthodologies, par exemple en intégrant davantage de citoyen-ne-s dans le processus décisionnel.

L'observatoire ne se limite pas à un rôle d'évaluation : il agit également comme un catalyseur de confiance et de transparence entre la municipalité et la population. Les membres jouent un rôle de relais actif, partageant leurs analyses et rendant compte des avancées à la population.

La prochaine étape se déroulera en mars 2025, avec la tenue d'une réunion publique durant laquelle l'observatoire fera une première restitution de son travail, mettant en lumière les progrès réalisés et les enjeux à venir. Ce rendez-vous incarne la volonté d'une démocratie participative renforcée, où chaque voix contribue à construire une ville en phase avec les attentes et les besoins de ses citoyen-ne-s.



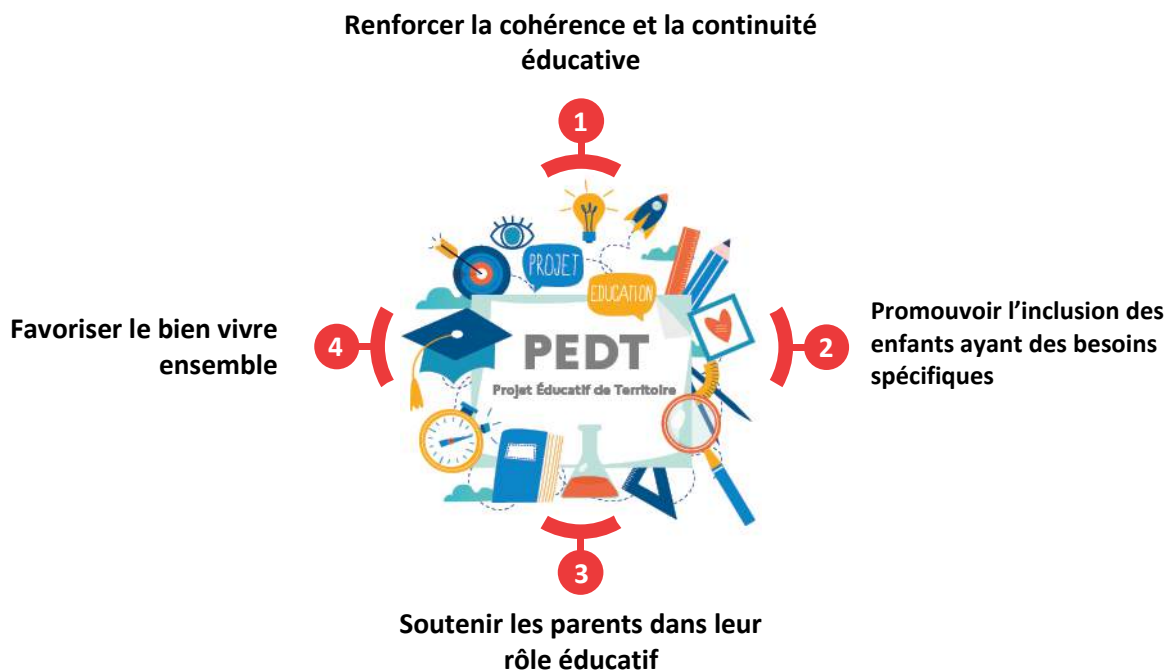
Réunion de lancement de l'observatoire, 4 juin 2024

Du PEDT au 1^{er} mois de « Corbeil-Essonnes, ville éducative »

Le **Projet éducatif de territoire (PEDT)**, défini à l'article L. 551-1 du code de l'éducation, formalise une démarche collaborative permettant aux collectivités de proposer à chaque enfant un **parcours éducatif cohérent et de qualité** avant, pendant et après l'école. Il coordonne ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la **complémentarité des temps éducatifs**.

Soucieuse de cette priorité, la commune de Corbeil-Essonnes a fait le choix de se doter de son propre PEDT. **Une concertation sur 8 mois**, réunissant d'une part **211 personnes issues de la communauté éducative** (parents, enseignant-e-s, associations, élu-e-s et agent-e-s municipaux), et s'appuyant d'autre part sur des enquêtes et rencontres auprès de **238 enfants et jeunes**, a permis de réaliser un diagnostic précis, d'identifier les priorités locales et de définir un plan d'actions.

Adopté le 20 décembre 2023, le PEDT couvre la période 2023-2026 et repose sur **4 axes stratégiques** :



Afin de garantir une continuité éducative tout au long de la semaine, le PEDT intègre un « **Plan mercredi** », visant une meilleure articulation entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Ce plan met en avant le **développement global de l'enfant**, en répondant à ses besoins cognitifs, sociaux et émotionnels.

Le PEDT joue également un rôle clé dans l'**éducation au développement durable**, en intégrant des actions pour sensibiliser les enfants et leurs familles à des pratiques responsables. Ces initiatives incluent la découverte de la biodiversité, la promotion d'une **alimentation saine et durable**, l'apprentissage du tri des déchets et le développement de projets comme les **pédibus**. L'objectif est de familiariser les jeunes générations avec les enjeux écologiques et d'encourager une **prise de conscience collective**.

Dans cette dynamique, la première édition du mois de « **Corbeil-Essonnes, ville éducative** », organisée en mai, a permis de valoriser les initiatives en lien avec les **quatre axes du PEDT et la transition écologique**.



Lors des **portes ouvertes de la cuisine centrale Elios**, parents et enfants ont pu découvrir les pratiques favorisant les **circuits courts**, participer à des animations sur le **gaspillage alimentaire**, le **compostage** et l'**équilibre nutritionnel**. Cet événement a illustré l'importance de sensibiliser les familles à une **consommation responsable**.

D'autres temps forts ont rythmé ce mois éducatif, comme les tables rondes où des enfants et des **éco-délégué-e-s** ont partagé leurs idées sur la ville, ou encore le spectacle « **Une nuit au Louvre** », mettant en avant les talents des élèves du conservatoire. A chaque fois, le but est de favoriser l'épanouissement des enfants dans un cadre plus **solidaire, inclusif et respectueux de l'environnement**.



Portes ouvertes de la cuisine centrale Elior, 22 juin 2024



La GUSP, de sa nouvelle convention à son premier printemps

La gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP) est un dispositif partenarial visant à améliorer le cadre de vie, à renforcer le lien social et à garantir la tranquillité résidentielle dans les quatre quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) de Corbeil-Essonnes : La Nacelle-Papeterie, Montconseil, Rive Droite et Les Tarterêts. Elle repose sur une démarche opérationnelle, articulant des dimensions techniques, sociales et environnementales, et agit sur des problématiques quotidiennes, en impliquant la population et les acteurs locaux.

Le 27 avril 2024, la commune a signé une nouvelle convention pour la GUSP qui couvre la période 2024-2030. Ce document, élaboré en collaboration avec l'État, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, les bailleurs sociaux et divers acteurs locaux, vise à transformer les conditions de vie dans les QPV en intervenant sur 4 axes stratégiques déclinés en 25 fiches-action :

1. gestion technique et environnement ;
2. lien social et bien vivre ensemble ;
3. proximité et tranquillité résidentielle ;
4. gouvernance.



Signature de la convention GUSP par l'ensemble des parties prenantes, dont les bailleurs Les Résidences, 1001 vies, CDC habitat, Essonne habitat, Plurial Novilla, Immobilière 3F et Logial.

Ces thématiques ne fonctionnent pas de manière isolée, mais s'entrecroisent pour créer une approche globale et intégrée. Par exemple, la rénovation énergétique des bâtiments contribue à la fois à la réduction des charges des habitant-e-s et celle de leur empreinte carbone, tout en améliorant leur confort. De même, l'organisation de « diagnostics en marchant » ou de « marches exploratoires » induisent une participation citoyenne pour identifier des problèmes techniques ou de sécurité.

La transition écologique se lit ainsi de manière transversale et répond à des préoccupations communes des QPV, comme le soutien aux initiatives de jardins pédagogiques et partagés et surtout la gestion des déchets. Actuellement, chaque habitant-e de Corbeil-Essonnes produit en moyenne 354 kg d'ordures ménagères par an. Pour remédier à cela, la convention prévoit des campagnes de sensibilisation pour réduire ce volume, optimiser le tri sélectif et encourager la réduction des déchets. Les ambassadeurs du tri interviendront dans les quartiers pour organiser des animations pédagogiques incitant à adopter des comportements écoresponsables.

Par ailleurs, la gouvernance de la convention repose sur une structure inclusive et coordonnée. Un comité de pilotage annuel évalue les progrès et ajuste les stratégies, tandis qu'un comité technique et des groupes opérationnels assurent la mise en œuvre concrète des actions sur le terrain. Ces mécanismes garantissent transparence, efficacité et adaptabilité, afin de bâtir une ville plus résiliente et solidaire.



Cette même ambition collective a guidé la première édition du « Printemps de la GUSP ».

Des villages thématiques consacrés au cadre de vie des habitants des QPV se sont installés sur place lors des quatre journées suivantes :

- le 25 mai au parc Aimé Césaire,
- le 29 mai sur le parvis de la Maison de quartier Rive Droite,
- le 22 juin au parc de Montconseil, et
- le 26 juin sur le parvis de l'espace Bernardin.

Cet événement a été conçu comme un espace de rencontre, favorisant le dialogue entre habitant-e-s, associations, bailleurs, services et partenaires institutionnels. Il a pour but de proposer des réponses concrètes autour du vivre-ensemble, mais aussi de mobiliser, sensibiliser, initier et impliquer la population dans l'animation sociale et environnementale de leurs quartiers respectifs.

C'est pourquoi, le développement durable a été abordé au cours de ces journées par le truchement de différentes problématiques du quotidien : la lutte contre les punaises de lits et les nuisibles, la collecte de textiles, l'hygiène et l'alimentation, l'apprentissage d'écogestes, la réparation de vélos, la sensibilisation à la nature en ville...

Porté par 25 structures exposantes, le Printemps de la GUSP a rassemblé plus de 600 personnes au total qui ont pu découvrir des ateliers pratiques, des stands thématiques, des visites d'installation artistique et d'autres animations interactives. Les retours encourageants montrent le potentiel d'une telle initiative et surtout l'importance de créer des espaces inclusifs où l'ensemble des acteurs de la vie locale peuvent échanger et s'investir pour leur quartier.



Village de la GUSP au parc Aimé Césaire, 25 mai 2024



Village de la GUSP au parc de Montconseil, 22 juin 2024



Village de la GUSP sur le parvis de l'Espace Bernardin, 26 juin 2024

Le concours du logo de la MTES

Un logo est bien plus qu'un simple dessin, c'est l'identité visuelle d'une organisation, un symbole capable de résumer ses valeurs, sa mission et son caractère unique. Il attire l'attention, suscite l'intérêt et facilite l'identification et la reconnaissance par le public de l'entité qu'il représente. La création d'un tel emblème s'imposait pour la MTES afin de traduire graphiquement les idéaux de durabilité, de solidarité et d'engagement, et de renforcer sa présence auprès des citoyen·nes.

Conformément à la démarche participative et pédagogique qui la caractérise, la MTES a choisi une approche originale en organisant **un concours en partenariat avec le lycée Robert Doisneau**. Cette démarche a permis d'associer les jeunes générations à un projet collectif, en valorisant leur créativité et leur capacité à réfléchir aux enjeux contemporains.

Le concours, qui s'est déroulé au second semestre, a mobilisé **les élèves de première en arts plastiques**, sous la supervision de leur professeure, Murielle Perrin. Il a été adapté pour s'insérer dans le cadre de la programmation scolaire et a débuté par un échange en classe avec Laurène Claustrat, alternante à la MTES et ancienne élève du lycée, sur l'écologie urbaine et populaire.

Par la suite, les **46 élèves** ont élaboré leurs propositions suivant un cahier des charges préalablement défini : le logo devait symboliser la structure, être fonctionnel sur divers supports et formats, et rester attractif, tant visuellement qu'émotionnellement.

Un jury de sélection, composé de membres de l'assemblée citoyenne consultative de la MTES et de professionnels de la communication, s'est tenu le 7 juin 2024. Au terme de la procédure, **le dessin réalisé par Awa Silla a été choisi parmi les 121** recueillis et évalués.



Jury de sélection du logo de la MTES, à la MJC-MTES, 7 juin 2024

Le logo, en tant qu'**œuvre de l'esprit**, est protégé par le code de la propriété intellectuelle. Afin de pouvoir l'exploiter et le diffuser, la commune a signé un **contrat de cession des droits d'auteur**. Il a ainsi été retravaillé et numérisé par les services municipaux en lien avec son autrice et dans le respect de sa vision esthétique. Une version intermédiaire a été choisie. Le logo n'est donc pas une représentation conçue de manière descendante et isolée, mais **un emblème co-construit valorisant les forces vives du territoire**. La démarche pédagogique et inclusive a été adoptée dans la réalisation d'une fresque sur l'écologie avec des élèves de primaire, sous la supervision de l'artiste peintre Vince (photographie en couverture du rapport).



Logo original de la MTES dessiné par Awa Sylla



Maison de La Transition Écologique et Solidaire

Version non définitive du logo retravaillé

Le séminaire de co-construction du référentiel managérial de la ville

La commune de Corbeil-Essonnes a organisé un séminaire dédié à l'amélioration des pratiques managériales et à la transformation des dynamiques internes. Animé par le cabinet **INLE Associés**, il a réuni, les 9 octobre et 26 novembre, **80 agent·e·s**, représentant l'ensemble des directions de la ville. Ce séminaire avait pour ambition de renforcer la **cohésion**, l'**efficacité** et l'**adaptabilité** des équipes, tout en restant fidèle aux valeurs du **service public**.



Dans le domaine du **management individuel**, les participant·e·s ont mis en avant des **forces** telles que l'écoute, l'empathie et le dialogue, tout en identifiant des **axes de travail** comme le développement des feedbacks, la valorisation des agent·e·s, et la simplification des processus décisionnels.

Pour le **management collectif**, les discussions ont porté sur la promotion de la **justice** dans les décisions, la clarification des périmètres d'intervention et l'utilisation d'outils pour favoriser la cohésion d'équipe. En matière de **management de projets**, le séminaire a insisté sur l'importance de la **transversalité**, de la légitimité des chef·fe·s de projet, ainsi que sur la planification et la sécurisation des actions.

La **gestion des situations délicates** a fait ressortir des besoins cruciaux tels que la formalisation des procédures de résolution des conflits et le recours à des tiers médiateurs pour éviter les blocages. Enfin, pour les **relations inter-services**, les participant·e·s ont souligné l'importance de moments conviviaux, de réunions inter-services et de la mise en place d'un trombinoscope, afin de fluidifier les collaborations et d'améliorer la compréhension mutuelle des contraintes de chacun·e.

Ces thématiques ont été approfondies à travers des **ateliers pratiques**, où les participant·e·s ont expérimenté des techniques concrètes telles que l'écoute active, la conduite d'entretiens individuels, ou encore la gestion du stress et des conflits. L'implication active des encadrant·e·s, combinée à l'expertise du cabinet **INLE Associés**, a permis de créer une dynamique participative et constructive axée sur la **co-construction de solutions adaptées**.

Ce séminaire va bien au-delà d'une transformation managériale. En favorisant une plus grande **transversalité** entre les services, il contribue à poser les bases indispensables pour relever les défis de la **transition écologique** et atteindre les **ODD**. Grâce à ces échanges, à cette coopération renforcée et à une vision commune, la commune affirme son rôle d'actrice engagée dans la construction d'un **avenir durable et résilient**.



Séminaire sur l'amélioration des pratiques managériales, hôtel de ville, 9 octobre 2024

Aménager un espace urbain durable





Vue aérienne de l'ancienne chaufferie des Tarterêts, 6 novembre 2024

INTRODUCTION

Le rapport 2024 du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), intitulé « Emissions Gap Report », révèle que les engagements actuels sont **insuffisants pour limiter le réchauffement à 1,5 °C** et appelle à **une réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre, de 42 % d'ici 2030 et de 57 % d'ici 2035**, en insistant sur le rôle des pays du G20, dont la France fait partie.

Consciente de cette urgence, la municipalité de Corbeil-Essonnes a lancé la **révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU)** dans une perspective « **bioclimatique et patrimoniale** ». Ce qualificatif vise à repenser la manière de concevoir les espaces urbains en intégrant mieux les enjeux environnementaux et patrimoniaux. Le PLU pourra s'appuyer sur les résultats du **premier rapport sur l'artificialisation des sols** afin de réduire la consommation d'espaces naturels.

Dans l'attente de sa finalisation, prévue en 2026, la ville œuvre à réduire l'empreinte écologique de projets de rénovation en cours, sans méconnaître leur dimension sociale, comme en témoignent **ceux du parvis du collège Léopold-Sédar-Senghor ou de certaines cours d'école**.

Des aménagements de plus grande ampleur et à plus long terme sont également entrepris. **La requalification du site Hélio par Seqens**, qui permet de réamorcer la mutation de la friche industrielle du cœur de ville, et la reconnaissance nationale de **l'ancienne chaufferie des Tarterêts** comme « **Quartier de Demain** », symbolisent l'ambition d'une **revitalisation urbaine** et d'un **renouveau de l'image de la ville**.

L'amorce d'un PLU bioclimatique et patrimonial

La commune de Corbeil-Essonnes s'engage dans une démarche ambitieuse avec la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). **Ce document stratégique, qui définit les grandes orientations d'aménagement du territoire et encadre toutes les constructions et démolitions, constitue un véritable « projet de ville » dessinant le futur de la commune pour les quinze prochaines années à travers le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).**

Le PLU en vigueur, approuvé en 2019, a déjà fait l'objet de modifications en 2022 et 2024 pour répondre à des ajustements ponctuels. Cependant, les défis socio-environnementaux actuels impliquent une révision générale.

Cette procédure a été initiée par une délibération du conseil municipal en date du 8 février 2023 en vue d'aboutir à un PLU « bioclimatique et patrimonial ». Par cette dénomination, le futur document entend concilier qualité de vie, préservation du patrimoine et transition écologique.



Une réunion publique de lancement a été organisée le 26 juin 2024 à l'Hôtel de Ville.

Ce premier temps d'échange a été suivi d'une série d'ateliers participatifs dans les quartiers suivants : à Montconseil le 29 août, aux halles d'Essonnes le 10 septembre, au Centre-Ville le 24 septembre et aux Tarterêts le 8 octobre.

Ces rencontres ont permis aux habitants de s'exprimer sur leurs attentes et préoccupations, et de prendre part au débat sur les modes de vie et aménagements urbains nécessaires pour l'avenir.

Un comité consultatif réunissant associations, commerçants et acteurs locaux accompagne également cette révision. Il s'est réuni à deux reprises en 2024 : le 12 et le 19 décembre.

D'autres dispositifs complètent cette démarche de concertation :

- un stand PLU a été installé lors des Guinguettes et du forum des associations,
- un questionnaire et des cartes postales ont été diffusés pour recueillir un large éventail d'avis,
- un kit d'animation a été proposé aux associations pour organiser des ateliers auto-gérés,
- et un concours photo a été lancé pour valoriser l'identité paysagère et culturelle de la ville.

La révision du PLU repose sur trois axes majeurs définis par le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) :

- **réduire les impacts environnementaux** en limitant l'étalement urbain, en optimisant les performances énergétiques et en assurant la préservation des espaces verts ;
- **adapter les infrastructures aux besoins des habitants**, diversifier les formes d'habitat et structurer le territoire de manière cohérente et équilibrée ;
- **protéger le patrimoine naturel et culturel**, renforcer les liens sociaux et valoriser les paysages.

Attendu pour 2026, le futur PLU contribuera à dessiner les contours d'une ville durable et attractive, préservant son identité unique tout en répondant aux besoins des générations actuelles et futures.

2 ans, 3 phases



Le 1^{er} rapport sur l'artificialisation des sols



La loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets, dite « climat et résilience », fixe pour la France l'objectif d'atteindre la **zéro artificialisation nette des sols (ZAN)** à l'horizon 2050.

Cet objectif vise à stopper la progression de l'artificialisation des terres, c'est-à-dire leur transformation par des activités humaines (construction, routes, parkings, etc.), et à compenser chaque nouvelle artificialisation par des mesures de renaturation ou de désartificialisation équivalentes.

Pour concrétiser cette ambition, une étape intermédiaire a été définie : **réduire de moitié la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) entre 2021 et 2031 en comparaison avec la décennie précédente.**

Cette réduction progressive nécessite une transition vers des pratiques d'aménagement du territoire plus respectueuses des ressources naturelles.

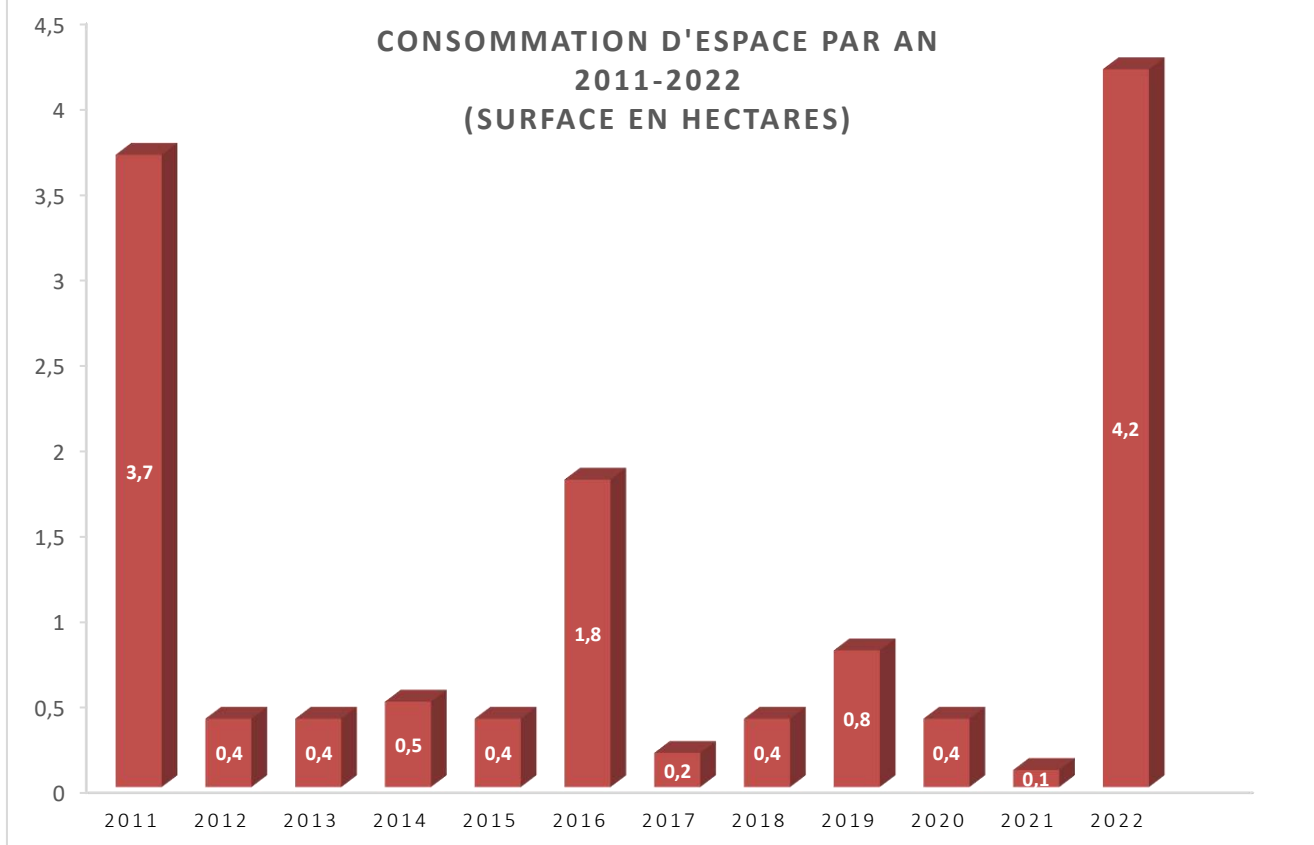


Conformément à l'article L. 2231-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT), Corbeil-Essonnes a l'obligation de produire un rapport local de suivi de l'artificialisation des sols trois ans après l'entrée en vigueur de la loi. Ce document, qui s'appuie sur des données précises, permet d'évaluer la consommation des sols, de mesurer les efforts de désartificialisation et de guider les actions futures.

Adopté lors du conseil municipal du **16 décembre 2024**, le premier rapport constate que, **durant la décennie précédente, la commune a consommé environ 13,1 hectares d'ENAF sur le territoire, soit 0,012 %.**

Ces espaces, autrefois dédiés à des fonctions écologiques, agricoles ou paysagères, ont été transformés en zones artificialisées, principalement pour des usages résidentiels, commerciaux et infrastructurels.

L'analyse révèle une perte relativement stable au fil des années, oscillant entre 2,5 et 4 hectares par an. Toutefois, des pics ont été observés en 2011, 2016 et 2022, correspondant à la construction d'activités, la consommation annuelle de terres pour la création d'habitat étant relativement régulière. **En 2021, le territoire communal comptait 870 hectares de surfaces artificialisées sur un total de 1 103 hectares.**

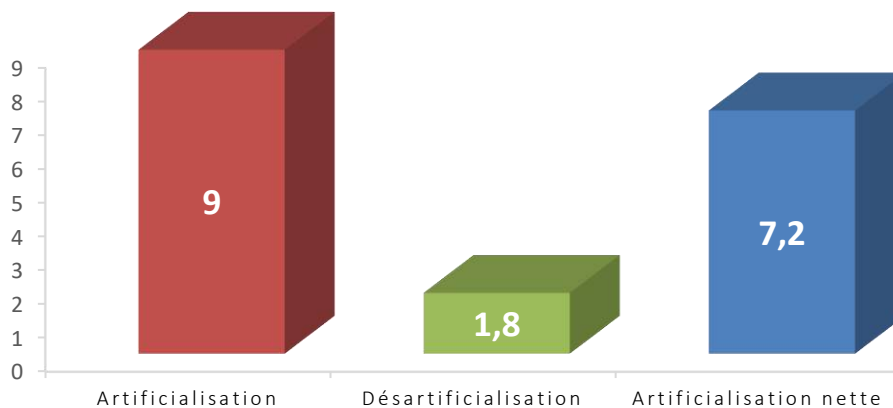


Par ailleurs, entre 2018 et 2021, l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) a enregistré 9 hectares artificialisés pour seulement 1,8 hectare désartificialisé, soit une artificialisation nette de 7,2 hectares, représentant un taux de 0,8 %.

Parmi les sites concernés par des désartificialisations, seuls les 3 830 m² de parcelles cadastrées le long de l'avenue du Président-Allende correspondent à une réelle restauration des sols. Les autres, comme le lycée Robert-Doisneau et l'ancien supermarché POM CHOU (rue Jean-Bouvet), n'ont pas été réhabilités en sols naturels ou agricoles.

Les zones artificialisées incluent divers projets : construction d'un silo aux grands moulins, développements dans la zone d'aménagement concertée (ZAC) de la Montagne-des-Glaïses, un bâtiment modulaire pour la SNCF, ainsi que plusieurs programmes immobiliers rue de Paris, rue Champlouis et à la Papeterie. Ces aménagements soulignent la pression foncière exercée par l'urbanisation sur le territoire communal.

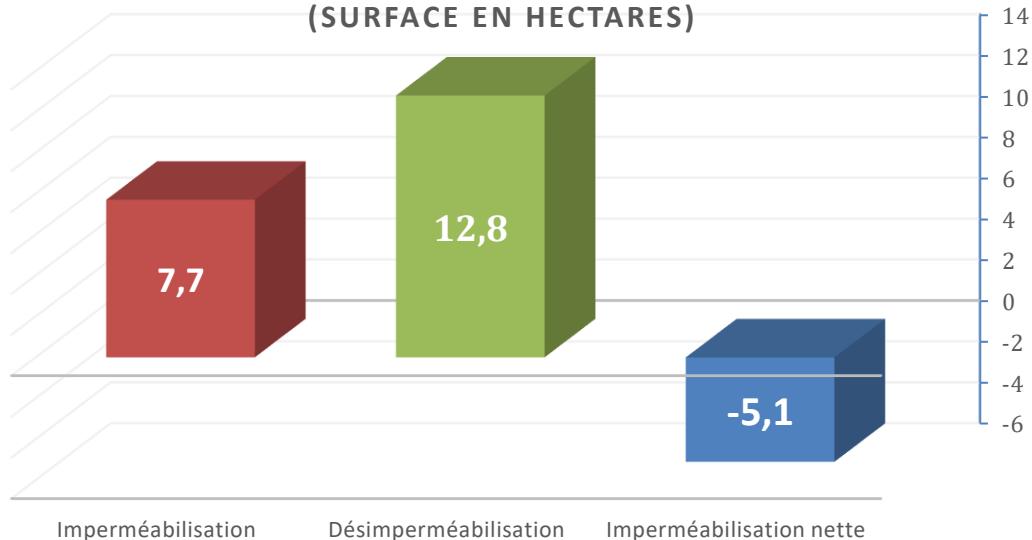
EVOLUTION DE L'ARTIFICIALISATION 2018-2021 (SURFACE EN HECTARES)



Au contraire, l'imperméabilisation des sols, qui englobe les surfaces rendues imperméables soit par des constructions ou aménagements (bâti, ouvrages, installations), soit par des revêtements comme le bitume, le béton, ou des pavés, a baissé sur la même période de - 5,1 hectares : bien que 7,7 hectares de sols aient été imperméabilisés, 12,8 hectares ont été déclarés désimperméabilisés.

Parmi les zones concernées figurent des sites ayant fait l'objet de démolitions, tels que le data center, les installations de Norbert Dentressangle, les Grands Moulins et l'ancienne école maternelle Paul-Langevin. Néanmoins, il convient de noter que la démolition d'un bâti ne conduit pas systématiquement à une désimperméabilisation complète, les sols pouvant rester recouverts de matériaux imperméables après les travaux.

EVOLUTION DE L'IMPERMEABILISATION 2018-2021 (SURFACE EN HECTARES)



Ce premier bilan, dont les données devront être consolidées et affinées, constitue un outil d'orientation pour ajuster les politiques publiques d'aménagement du territoire. Il sera ainsi utilisé dans le cadre de l'élaboration du PLU bioclimatique et patrimonial qui intégrera des mesures visant à promouvoir la désartificialisation et la désimperméabilisation des sols, contribuant à dessiner une trajectoire cohérente avec les objectifs nationaux.

La transformation du parvis du collège Léopold-Sédar-Senghor

Le **Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) des Tarterêts prévoit de nombreuses interventions afin d'améliorer** l'habitat, les infrastructures et les espaces publics, en favorisant une meilleure intégration du quartier au reste de la ville. **Initiés en 2023, les travaux de démolition et de désamiantage des quatre tours du secteur du Haut-Blum se sont poursuivis, tandis que la réhabilitation du secteur rue Gustave-Courbet appartenant au bailleur 1001 Vies Habitat a débuté pour un chantier devant aboutir en 2026.** En parallèle, le **terrain synthétique**, où est installée l'association Tremplin Foot, a été rénové pour améliorer la qualité et les conditions de jeu et la **construction d'un nouveau bâtiment pour le foyer Adoma**, situé avenue Strathkelvin, a démarré.

Pour sa part, la **requalification du parvis du collège Léopold-Sédar-Senghor** représente un exemple de prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

Ce lieu, longtemps sous-exploité, souffrait d'une faible accessibilité et d'une dégradation marquée, limitant son usage et son attractivité.

Les travaux d'aménagement, qui se sont déroulés entre juillet et décembre 2024, avec une priorité donnée à la période estivale pour ne pas perturber la rentrée scolaire, ont permis de créer un lieu plus fonctionnel, convivial et durable, tenant compte des besoins et attentes des habitants, équipes éducatives et parents d'élèves.



Inauguration du parvis du collège Sédar Senghor, 17 décembre 2024

La rénovation a ainsi permis d'élargir le parvis, de réorganiser les abords de l'avenue du Général de Gaulle et d'installer du mobilier urbain tels que des bancs et des candélabres, aboutissant à la création de zones différenciées propices à la socialisation, la détente et aux traversées piétonnes. La reconfiguration du rond-point voisin a permis de fluidifier les déplacements et d'améliorer les connexions avec les infrastructures environnantes, renforçant ainsi l'accessibilité de l'ensemble du quartier.

Une attention particulière a également été portée aux enjeux environnementaux, avec une gestion optimisée des eaux pluviales et **une augmentation de la surface perméable de 20 % par rapport à l'existant.**

Des matériaux comme le **béton clair** ont été utilisés pour limiter les îlots de chaleur, tandis que **trois pergolas** ont été installées pour offrir des abris contre la pluie et le soleil. Une palette végétale a été soigneusement sélectionnée pour répondre aux conditions climatiques locales, avec la **plantation de 17 nouveaux arbres et la conservation de 4 arbres déjà présents, 7 ayant dû être abattus en raison de leur mauvaise santé.** Ces mesures contribuent à un environnement plus agréable et résilient pour les usagers.

Plan d'aménagement du parvis du collège Léopold-Sédar-Senghor



Financé par une subvention de **1,5 million d'euros de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU)** et un soutien de **544 000 euros du département de l'Essonne dans le cadre du Fonds départemental de renouvellement urbain (FDRU)**, ce projet a de surcroît eu un impact en termes de formation et d'emploi, avec **583 heures dédiées à l'insertion sociale et professionnelle** dans le cadre du chantier.

Inauguré le 17 décembre, le parvis illustre la politique de valorisation et de dynamisation du quartier des Tarterêts.

La requalification du site Hélio

La commune de Corbeil-Essonnes s'est engagée dans la revitalisation de son centre-ville, doté d'atouts patrimoniaux, urbains et paysagers forts, mais qui pâtit de dysfonctionnements structurels affectant son attractivité. Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national « **Action cœur de ville** » qui porte une double ambition : améliorer les conditions de vie des habitant-e-s et conforter le rôle de moteur de la ville dans le développement du territoire.

Parmi les initiatives phares, **la mutation du site de l'ancienne imprimerie Hélio-Corbeil occupe une place centrale**. Situé au 4, boulevard Crété, cet espace de 3,7 hectares, longtemps fermé au public, sera transformé en un quartier animé et connecté, en harmonie avec le tissu urbain environnant.



Acquis en 2021 par Novaxia Investissement, le site a fait l'objet d'études approfondies conduisant le conseil municipal à valider, en juin 2022, **des orientations stratégiques de réaménagement** permettant de répondre aux besoins variés de la population. Celles-ci visent à :

- **désenclaver le site Hélio** en le connectant aux points névralgiques tels que le centre ancien, la gare et les principaux axes structurants,
- **privilégier la mixité sociale et fonctionnelle** en associant logements, commerces, équipements publics et espaces d'activité,
- **prendre en compte l'environnement**, en intégrant la désimperméabilisation des sols, la gestion des eaux pluviales, la création d'îlots de fraîcheur et l'usage de matériaux bas-carbone.

En 2024, Novaxia a confié à Seqens, entreprise sociale de l'habitat relevant du groupe « Action Logement », la maîtrise d'ouvrage d'une partie de la programmation.

C'est pourquoi, la commune et Seqens ont signé en décembre une « **Convention d'études pour l'aménagement du site Hélio** » afin de disposer d'un cadre qui fixe les modalités d'une opération concertée, cohérente et ambitieuse.

Le programme prévoit la construction de **700 logements diversifiés**, destinés à la fois à l'accession et à la location sociale, favorisant ainsi la mixité.



Un groupe scolaire de 5 000 m², avec services de restauration et d'accueil périscolaire, viendra compléter l'offre. En outre, **environ 2 300 m² seront consacrés à des espaces commerciaux et d'activités** pour dynamiser l'économie locale. Un parking silo innovant, conçu pour accueillir les nouvelles mobilités avec des espaces pour vélos et une centrale photovoltaïque, fait également partie des aménagements prévus.

Une attention sera portée à l'architecture et à l'intégration du projet dans son environnement. Les constructions respecteront des standards élevés en matière de durabilité et de performance écologique. Une gouvernance claire encadrera la mise en œuvre, avec un comité de pilotage regroupant la commune, Seqens et des partenaires stratégiques, ainsi qu'un comité technique chargé de superviser les études et l'exécution. Une concertation ouverte avec les habitant.e.s, associations et acteurs locaux permettra d'aligner le projet sur les attentes du territoire.

Le calendrier prévisionnel fixe plusieurs étapes clés. **La convention d'études devrait être suivie par la reprise des études urbaines et paysagères en janvier 2025. Le dépôt du permis d'aménager est prévu pour décembre 2025, avec une obtention espérée en avril 2026.** Ainsi, la requalification du site Hélio-Corbeil s'inscrit dans une stratégie à long terme de développement durable de la ville. Elle transformera une friche industrielle en un quartier modèle alliant innovation, respect de l'environnement et cohésion sociale.

Le marquage au sol des cours de récréation

En 2024, Corbeil-Essonnes poursuit son engagement en faveur de l'éducation en modernisant les infrastructures scolaires pour répondre aux besoins des élèves et aux enjeux contemporains. Ce vaste programme s'inscrit dans une démarche de **développement durable** visant à allier bien-être, égalité et adaptation aux défis climatiques.



Véritables lieux de vie, les cours de récréation de **cinq établissements (Jaques Bourgoïn, Galignani, Paul-Bert, Le Paradis et Pasteur) ont bénéficié de nouveaux tracés au sol.** Ces marquages, conçus pour encourager les jeux et activités par des repères clairs et fonctionnels, facilitent **le déroulement des séances d'éducation physique** et favorisent des interactions **plus équilibrées entre filles et garçons.**

➤ École élémentaire Galignani	1 320 €
➤ École élémentaire Le Paradis	4 320 €
➤ École élémentaire Jacques Bourgoïn	3 720 €
➤ École maternelle Pasteur	5 040,00 €
➤ École élémentaire Paul Bert	4 320,00 €
TOTAL DES MARQUAGES	18 720 €

Au-delà des tracés, ces espaces évolueront prochainement pour répondre aux défis climatiques. Cette ambition passe par la réduction progressive des surfaces imperméables, remplacées par des zones **végétalisées**, afin d'apporter de la fraîcheur et de renforcer le rapport au vivant. Du mobilier sera également installé pour encourager des moments d'échanges **conviviaux et apaisés.**



Ces efforts s'accompagnent de travaux plus larges dans les écoles, pour un montant de **426 011 euros**. Les interventions incluent :

- la **réhabilitation des salles de classe**,
- la **réparation des toitures**,
- le **renouvellement des éclairages**,
- la **modernisation des sanitaires**.

Enfin, pour renforcer l'identité des établissements, des **plaques nominatives** avec une nouvelle charte graphique harmonisée ont été installées.

Les rénovations des écoles ne relèvent pas uniquement d'une maintenance technique. Elles incarnent une **vision globale de l'éducation**, où la qualité des infrastructures contribue à la réussite des élèves et au bien-être de la communauté éducative.

Elles s'inscrivent également dans une dynamique plus large de territoire, aux côtés des travaux dans **crèches, centres de loisirs et structures multi-accueils** et d'autres grands chantiers urbains concernant les espaces publics, comme la **réhabilitation de la maison de quartier de Moulin-Galant** ou **l'aménagement de la parcelle rue du 14 juillet**.



Réhabilitation de la Maison de quartier de Moulin-Galant

La chaufferie des Tarterêts propulsée « Quartier de Demain »

L'ancienne chaufferie des Tarterêts, édiée en **1969** pour répondre aux besoins de chauffage collectif du quartier, s'apprête à entrer dans une **nouvelle ère**. Devenue une friche industrielle depuis son **démantèlement en 2013** et inscrite au titre des **monuments historiques en 2016**, elle est aujourd'hui au cœur d'un ambitieux projet de réhabilitation qui incarne à la fois la **valorisation du patrimoine**, la **revitalisation urbaine** et **l'engagement social**.

L'édifice, situé rue Léon-Blum, est une **prouesse architecturale remarquable**. Imaginé par Roland Dubrulle avec la collaboration de Jean-Pierre Jouve et René Sarger, ce bâtiment se distingue par ses **cinq coques en béton précontraint** agencées autour d'une **cheminée monumentale de 36 mètres de haut**, et ses immenses **verrières au dessin géométrique audacieux**.

Ce chef-d'œuvre architectural, autrefois lieu fonctionnel et esthétique, est devenu une **riche industrielle recouverte de végétation**.



Le projet de réhabilitation s'inscrit dans le cadre de la consultation internationale d'architectes « **Quartiers de demain** », lancée par le président de la République en 2023. Ce programme vise à mobiliser l'**excellence architecturale, urbaine et paysagère** pour repenser les **quartiers populaires du XXI^e siècle**, en conjuguant **valorisation patrimoniale, transition écologique, mixité fonctionnelle** et **participation citoyenne**. Parmi les **dix sites sélectionnés** en France, la chaufferie des Tarterêts représente un **exemple de cette ambition**.

Le processus de sélection des équipes de conception a débuté en **novembre 2024**, avec l'ouverture des candidatures sur la plateforme des marchés publics « PLACE ». Plus de **80 cabinets d'architecture internationaux** sont venus visiter le site, prêts à relever le défi. En **janvier 2025**, **trois équipes** seront retenues, suivies d'une phase de **résidence et de dialogue avec la société civile locale**. Le **lauréat final** sera désigné en **octobre 2025**, et les travaux débiteront pour s'étendre jusqu'en 2030.



Vues de la chaufferie des Tarterêts



Au-delà de la restauration de la chaufferie, ce projet vise à créer un **symbole de renouveau des Tarterêts**, autour de l'**innovation urbaine et culturelle**. Ce nouvel espace sera conçu pour être ouvert non seulement au quartier, mais également à l'ensemble de la ville et au-delà. En valorisant un trésor caché en un lieu à la fois **esthétique, utile et inspirant**, Corbeil-Essonnes affirme que chaque territoire peut être une **source d'épanouissement partagé**. Pour faire découvrir la richesse de cet édifice et son histoire, **des visites guidées seront organisées prochainement**.

QUARTIERS DE DEMAIN

CONSULTATION INTERNATIONALE



Préserver la nature en ville





Exposition devant le Moulin Hutteau lors des Rendez-vous aux jardins, 2 juin 2024

INTRODUCTION

Lors de la 16^{ème} Conférence des Parties (COP16) à la Convention sur la diversité biologique, qui s'est tenue en Colombie en novembre 2024, les Nations unies ont souligné l'importance des solutions fondées sur la nature et des approches écosystémiques pour mieux s'adapter au changement climatique et atténuer ses effets.

À l'échelle locale, Corbeil-Essonnes s'inscrit dans ce mouvement de coordination des efforts pour lutter simultanément contre la perte de biodiversité et l'augmentation de l'effet de serre.

Le lancement de l'**Atlas de la biodiversité communale (ABC)** permettra ainsi de dessiner l'avenir écologique du territoire grâce à la collecte de données sur les espèces et à leur prise en compte dans les futurs aménagements urbains.

Dans l'immédiat, la commune travaille à préserver l'existant face à un tissu urbain dense et à améliorer la gestion de son patrimoine comme en attestent le programme de **restauration des berges de l'Essonne** et le **maintien de la 2^e fleur du label Villes et Villages Fleuris**.

Si Corbeil-Essonnes intervient sur ses espaces verts, elle est aussi une **ville de jardins**, tant collectifs que privés, qu'il convient de valoriser.

Elle a ainsi poursuivi la restructuration des **jardins familiaux de Robinson** en collaboration avec les foyers candidats à une parcelle, et a proposé une nouvelle édition des **Rendez-vous aux jardins**, deux initiatives mettant en lumière la place essentielle de la nature dans le quotidien des habitant-e-s.



Le lancement de l'Atlas de la biodiversité communale



Initiée en 2010 par le ministère de l'Écologie, l'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est une démarche collaborative qui permet à une commune d'identifier, de cartographier, préserver et valoriser les milieux et espèces présents sur son territoire afin d'en tenir compte dans ses décisions d'aménagement et de sensibiliser les personnes à leur environnement.

Pour Corbeil-Essonnes, riche de ses 110 hectares d'espaces verts auxquels s'ajoute le Cirque de l'Essonne, réaliser un ABC représente l'opportunité :

- de mettre en lumière la richesse de son patrimoine naturel,
- de faciliter l'accès à des financements pour des projets environnementaux
- d'intégrer ces connaissances dans des documents stratégiques comme le futur PLU bioclimatique et patrimonial.

La démarche a officiellement débuté le **29 juin 2024** avec une réunion de lancement **sur la péniche Bali de l'association Alternat** ayant rassemblé **70 personnes**. Les bases du projet y ont été présentées : qu'est-ce que la biodiversité, pourquoi est-elle essentielle, et comment chacun peut agir pour la protéger. Les habitants ont ainsi été invités à contribuer à l'ABC, notamment grâce à l'application **iNaturalist**, qui permet de partager des observations d'espèces locales et d'enrichir les inventaires en cours.



Réunion publique de lancement de l'ABC sur la péniche Bali, 29 juin 2024



Plusieurs animations successives ont été réalisées pour encourager cette démarche participative :

- le 11 juillet, **25 enfants du centre de loisirs André-Malraux ont pris part à des jeux ludiques pour reconnaître la biodiversité**, comprendre la notion de corridor écologique et observer la nature ;
- le 21 septembre, **une balade exploratoire** lors des Journées du patrimoine a permis à une vingtaine de particuliers de découvrir la faune, la flore et l'utilisation de l'application iNaturalist ;
- le 16 octobre, **13 enseignants ont été formés aux principes de base du fonctionnement des écosystèmes et à l'utilisation d'outils pour sensibiliser les élèves** comme la création de « carrés pour la biodiversité », des animations sur les abeilles ou le « Tribunal du Changement Climatique ».



Sortie du centre de loisirs André-Malraux à la découverte de la biodiversité de la ville, 11 juillet 2024



Ballade exploratoire avec utilisation de l'application smartphone « iNaturalist », 21 septembre 2024

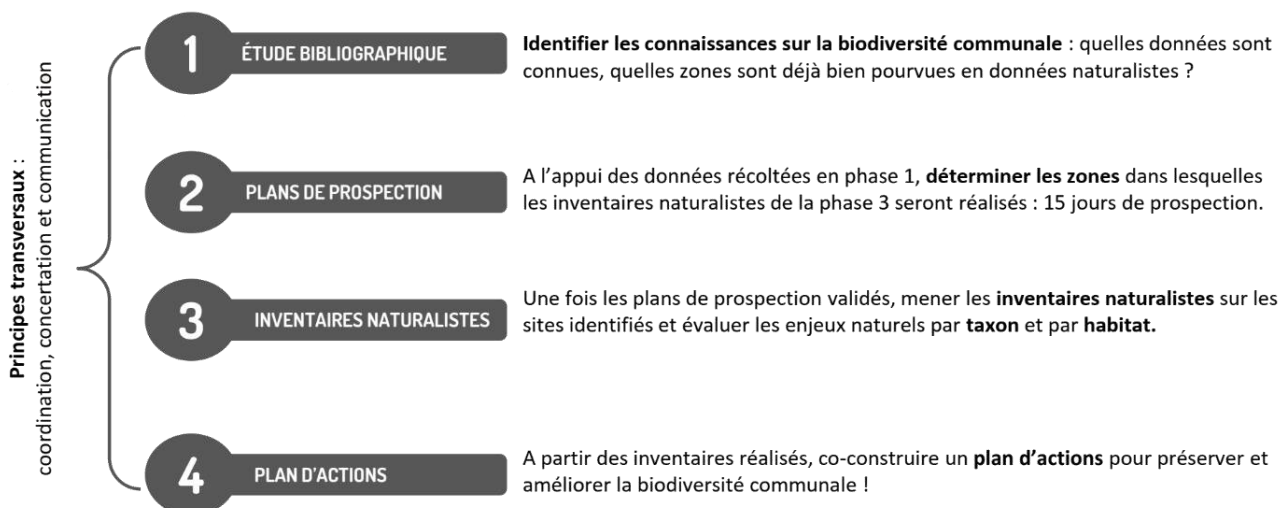
Outre cette démarche de science participative, des spécialistes sillonnent la commune pour recenser les espèces d'insectes, oiseaux, mammifères, plantes et amphibiens. À ce jour, les inventaires pour les oiseaux nicheurs, les mammifères et la flore sont terminés, tandis que ceux pour les oiseaux hivernants et les chauves-souris se poursuivront en 2025.

L'application iNaturalist a également joué un rôle clé : depuis le début de l'année, **548 observations** ont été enregistrées par **25 observateurs (uniques ou groupés)**, portant le total historique à **977 observations** (plus de la moitié des données de Corbeil-Essonnes ont donc été générées cette année !). Parmi elles, **282 recensements** ont été validés comme fiables.



Ainsi, les habitants ne sont plus de simples observateurs passifs, mais deviennent contributeurs actifs à l'élaboration d'un diagnostic environnemental. Cette participation renforce leur sentiment d'appartenance et leur capacité à agir pour préserver leur territoire. Grâce aux données récoltées avec des outils comme iNaturalist qui pourront être intégrées dans les décisions d'aménagement ou de conservation, les adultes et les enfants influencent directement les politiques locales.

Phases d'élaboration de l'atlas de la biodiversité communale



La co-construction des jardins familiaux de Robinson

Les jardins familiaux, encore appelés jardins ouvriers, sont des parcelles de terrain mises à disposition par les collectivités territoriales pour permettre aux ménages, souvent à revenus modestes, de cultiver leur propre potager. Ces espaces contribuent à améliorer les conditions de vie en favorisant l'autosuffisance alimentaire et en renforçant le lien social. Par extension, ils constituent dans une ville dense un îlot de fraîcheur et un réservoir de biodiversité.

À Corbeil-Essonnes, les **jardins de Robinson**, situés sur environ 2 hectares entre la gare et le parc du même nom, s'inscrivent dans cette tradition.

Ils connaissent aujourd'hui un **nouvel élan** après avoir été laissés à l'abandon pendant plusieurs années.

Depuis décembre 2023, les services municipaux et l'association Graine de Jardins travaillent avec les personnes issues de différents quartiers ayant fait une demande de parcelle pour élaborer un projet d'exploitation, suivant une **démarche de renforcement du pouvoir d'agir et de responsabilisation**.



Vue aérienne des jardins de Robinson





un jardin alimentaire écologique,

qui est conçu, organisé et cultivé de manière à restaurer et à protéger la biodiversité et les équilibres écologiques, les mêmes droits et opportunités à chacun



un jardin solidaire et convivial,

qui tient compte de la diversité des besoins et des publics, associant un projet social au projet de réhabilitation



un jardin co-géré par ses utilisateurs,

qui favorise l'autonomisation et la responsabilisation, sur la base d'une mise à disposition de communs, et de valeurs partagées



Réunion de travail sur les jardins, 24 juin 2024.

8 ateliers participatifs ont réuni plus de 70 familles en 2024.

Ces rencontres ont permis :

- de concevoir l'aménagement des futures parcelles,
- d'organiser le fonctionnement du site,
- de rédiger les statuts de la future association de sa gestion collective, ainsi que son règlement intérieur.

A l'unanimité, les participants ont décidé de délimiter **70 parcelles, dont 7 seront réservées au Centre communal d'action sociale (CCAS) de Corbeil-Essonnes pour soutenir les ménages les plus vulnérables**. Ils ont également formulé le souhait de concevoir un espace collectif, incluant un jardin partagé et un lieu de rencontre ouvert à toutes et tous. **Les travaux d'aménagement des jardins de Robinson devraient débuter en février 2025, avec une livraison prévue avant l'été.**

La restauration des berges de l'Essonne

Le rapport « **Perspectives des ressources mondiales 2024** », publié par le **Groupe international d'experts sur les ressources (IRP)**, met en avant le potentiel de la **restauration des terres dégradées** (plus de **2 milliards d'hectares**) dans le monde pour limiter le **changement climatique**, protéger la **biodiversité** et renforcer la **résilience climatique**.

Sur le territoire communal, les berges de l'Essonne et de la Seine constituent des milieux d'interface qui accueillent une grande biodiversité floristique et faunistique et remplissent de nombreuses fonctions écologiques, comme les fonctions de corridor, de dépollution, d'ombrage, récréatives...

Leur restauration est bien plus qu'un simple projet d'aménagement : elle répond à des enjeux cruciaux pour l'environnement, la sécurité et la qualité de vie. Il s'agit à la fois de préserver un patrimoine naturel et architectural, de lutter contre l'érosion, ainsi que de renforcer le lien entre les personnes et leur environnement.

C'est pourquoi, depuis 2022, la commune, en partenariat avec le **Syndicat Intercommunal d'Aménagement, de Rivière et du Cycle de l'Eau (SIARCE)**, mène une politique ambitieuse de valorisation de ses cours d'eau. **Début 2024, un diagnostic a été lancé pour examiner les 16 kilomètres de berges publiques et privées.**

L'objectif est de :

- dresser un état des lieux précis,
- de cartographier les habitats écologiques ainsi que les espèces remarquables ou invasives,
- et de hiérarchiser les priorités d'intervention.

En attendant les conclusions de ce diagnostic, **deux grands projets ont été engagés pour un montant d'investissement de près de 4 millions d'euros.**

Dans le quartier de la Papeterie, un programme piloté par le SIARCE vise à restaurer la continuité écologique de l'Essonne. En recréant des zones de batture, essentielles à la faune et à la flore, et en aménageant des espaces accessibles, il permettra dès 2025 de retrouver une biodiversité riche, une promenade piétonne le long des berges, ainsi qu'un passage simplifié pour les canoës.

C'est une opportunité pour la population de redécouvrir leur rivière, de s'y promener, de pratiquer des activités de plein air et de mieux cohabiter avec leur environnement naturel.



Un second chantier, lancé en juillet 2024, concerne les rues du Trou-Patrix et des Remparts, à proximité de la place du Comte-Haymon.

Ici, les berges en pierres meulières datant du XIX^e siècle étaient gravement dégradées, avec des crevasses et des effondrements menaçant leur stabilité.

Pour consolider et sécuriser ces 80 mètres linéaires (50 mètres le long de la rue du Trou-Patrix et 30 mètres le long de la rue des Remparts), des palplanches métalliques ont été enfoncées à 8 mètres de profondeur. Des opérations de remblaiement et de terrassement sont également prévues afin de garantir la durabilité de ces infrastructures tout en respectant leur caractère historique.

Ces initiatives traduisent l'engagement de Corbeil-Essonnes à ne pas se limiter aux problèmes techniques : elles contribuent à faire revivre ses cours d'eau comme des espaces de vie, de nature et de convivialité.



La confirmation de la 2^e fleur : Corbeil-Essonnes, ville fleurie



TERRITOIRE

Département : Essonne
Nombre d'habitants :
52 683 Corbeil-Essonnois
(1^{er} janvier 2024)
Superficie : 1 100 hectares et
47,2 ha pour la Seine
115 000 m² de surface bâtie
gérée par la collectivité
2 cours d'eau : la Seine et l'Es-
sonne avec leurs vallées et leur
confluence



NATURE EN VILLE

Espaces verts en ville : plus de
110 ha gérés par les services
techniques
Nombre d'arbres d'alignement :
plus de 3 000
Nombre de jardiniers : 40
**Budget de fonctionnement
consacré aux espaces verts** (hors
frais de personnel) : 411 000 €
2^e ville de l'agglomération de
Grand-Paris-Sud Seine Essonne
Sénart



HISTORIQUE DU LABEL

1997 : « 1^{re} fleur »
1998 : « 2^e fleur »
1999 : « 3^e fleur »
2013 : « 3^e fleur »
2015 : « 3^e fleur »
2019 : « 2^e fleur »

Le label **Villes et Villages Fleuris**, qui valorise les communes investies dans l'embellissement, la qualité de vie et la protection de l'environnement, guide l'action de Corbeil-Essonnes dans une gestion innovante et durable de ses espaces verts. Cet engagement a été récompensé en octobre 2024 par le jury régional, qui a confirmé l'attribution et le maintien de la **2^e fleur** à la commune, soulignant la « qualité des aménagements » et « l'implication de l'équipe municipale ».

Pour répondre aux exigences de ce label, la commune s'appuie notamment sur ses serres de 1 000 m², où sont produites chaque année, grâce aux agents des services des espaces verts :

- **3 000 géraniums, 300 échévérias et 1 000 plantes vivaces**, multipliées sur place ;
- **5 000 plantes saisonnières**, dont pétunias retombants, ipomées et gnaphalium ;
- **1 000 plantes vertes**, utilisées pour égayer les bâtiments municipaux.

Les serres garantissent une autonomie de production et permettent aux jardiniers de concevoir des massifs thématiques en lien avec des aménagements et événements locaux.

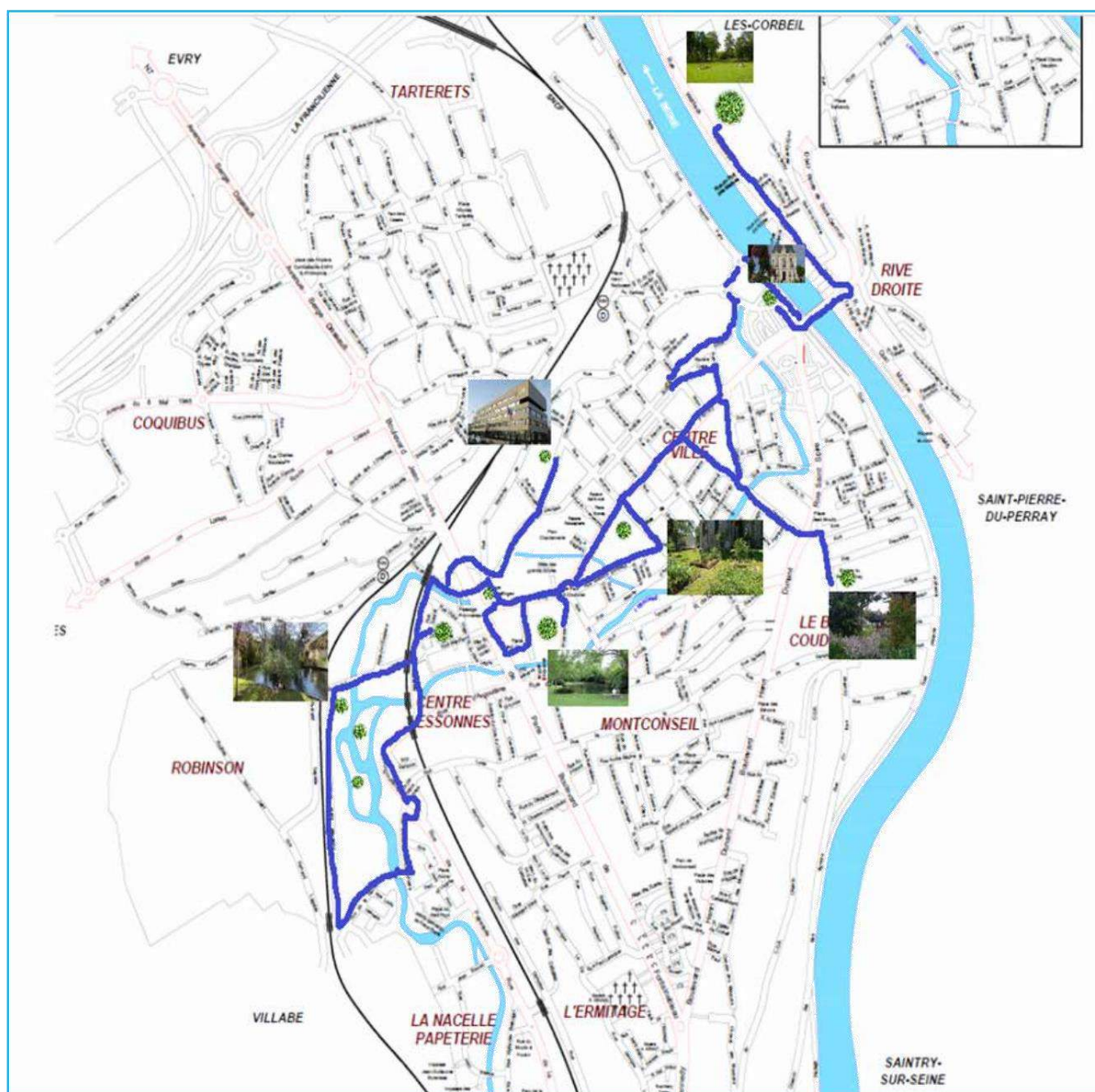


Des prairies fleuries, comme celle du parc Darblay, contribuent au retour des insectes pollinisateurs, indispensables à l'écosystème. **L'entretien des espaces verts est réalisé sans produits phytosanitaires, au moyen d'une gestion différenciée adaptée aux spécificités des sites. Les déchets végétaux, récupérés et transformés en paillage, témoignent de cette démarche circulaire et durable.**

La commune applique également un programme de **Protection Biologique Intégrée (PBI)** dans ses serres, introduisant des prédateurs naturels pour lutter contre les parasites. Des mesures écologiques, telles que les **pièges à phéromones, nichoirs à mésanges** ou encore l'usage d'amendements organiques, renforcent cette gestion respectueuse de la biodiversité.

Lors de sa visite à Corbeil-Essonnes en 2024, le jury a salué ces réalisations, en encourageant la commune à approfondir la coordination de ses équipes, encore trop cloisonnées par quartier, et à s'entourer d'experts pour optimiser la gestion de ses espaces végétalisés. Il a également relevé l'importance de rendre certains aménagements, comme le jardin médiéval, davantage accessibles au public. La municipalité souhaite prendre en compte ces recommandations afin de pouvoir, à l'avenir, solliciter l'obtention d'une 3^e fleur.

Parcours Villes et Villages fleuris 2024



Les Rendez-vous aux jardins autour des cinq sens

L'édition 2024 des **Rendez-vous aux jardins**, qui s'est déroulée les **1^{er} et 2 juin**, a mis à l'honneur cette année le thème des **cinq sens**. La commune, en collaboration avec ses jardiniers amateurs et professionnels ainsi que l'association **Jardiniers en Essonne**, a encouragé l'ouverture de divers espaces verts, qu'ils soient privés ou collectifs.

Durant les deux jours, des animations culturelles ont ponctué les rencontres : visite d'un mini-vignoble urbain et découverte de la culture sur treille, atelier de création de sculptures végétales, exploration des textures naturelles en compagnie d'une artiste à la Commanderie Saint-Jean, contes enchanteurs dans un jardin aquatique, et chants médiévaux dans un jardin privé agréablement sauvage...

À l'occasion des **20 ans des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) en France**, l'AMAP « **Le panier de Robinson** » a enrichi la programmation avec la projection du film *La ferme des Bertrand* de Gilles Perret au cinéma **Arcel**. La discussion qui a suivi avec Frédérique Basset, éco-journaliste, et des producteurs, maraîchers et apiculteurs, a permis d'interroger notre rapport au vivant et nos modes de consommation alimentaire.

L'événement a ainsi favorisé les échanges entre visiteurs, jardiniers, botanistes et associations environnementales. Il a rassemblé plus de **1200 visiteurs**, parmi lesquels près de **400 enfants** ont été initiés à la richesse de la biodiversité et aux pratiques écoresponsables en milieu urbain.



*Atelier dans l'école
Paul Langevin*



*Animation médiévale dans un
jardin privé*



*Atelier végétal augmenté
Commanderie*



*Conte médiéval dans un
jardin privé*

Parcours de l'édition 2024 de Rendez-vous aux Jardins

JARDINS PARTAGÉS, FAMILIAUX ET PÉDAGOGIQUES

- 1 ➤ **Le jardin de l'amitié,**
9 rue Louis Drevet
1^{er} juin de 10h-12h et 14h-18h
- 2 ➤ **Le jardin des amis du Cirque de l'Essonne,**
34 chemin des roches Saint-Jean
1^{er} et 2 juin 10h-12h
- 3 ➤ **Le jardin des Mille et une merveilles,**
21 avenue Léon Blum
1^{er} juin de 10h-12h et 14h-18h
- 4 ➤ **Jardin partagé de Montconseil,**
72 bd Henri Dunant
1^{er} juin de 10h-12h et 14h-18h
- 5 ➤ **Jardin de l'Ecole Paul Bert,**
19 bd Combes-Marnés
1^{er} juin 10h-12h
- 6 ➤ **Jardin Street Botanik,**
2 rue de la Poype
1^{er} juin 10h-12h et 14h-18h
Installations artistiques avec le collectif Palissade

JARDINS PRIVÉS

- 7 ➤ **Le Jardin du moulin,**
20 place Léon Cassé - 1^{er} et 2 juin, 14h-18h
- 8 ➤ **Au fil de l'Essonne,**
9 rue du deversoir - 1^{er} et 2 juin, 14h-18h
- 9 ➤ **Le jardin de Solange,**
41 rue d'Angoulême, Entrée tout droit au fond de la cour,
1^{er} étage, porte droite - 1^{er} et 2 juin, 14h-18h
- 10 ➤ **La ferme du parc,**
11 impasse du parc - 1 juin de 10h-12h et 14h-18h
- 11 ➤ **Le jardin du bord de l'eau,**
11 rue d'Alsace-Lorraine
1^{er} et 2 juin 14h-18h
- 12 ➤ **Le petit écolo,**
15 rue de la Commanderie
1^{er} juin 14h-18h et 2 juin 10h-12h

Retrouver le podcast Eco'logique de la MTEs
« *La végétalisation des espaces intérieurs* »,
en écoutant Imagine Radio :



ANIMATIONS, SUR INSCRIPTION

- 13 ➤ **Atelier « Végétal augmenté »** Commanderie Saint Jean - 1^{er} juin 15h à 17h - Pour les adultes et les enfants accompagnés à partir de 7 ans, sur inscription au 01 60 89 77 82
- 14 ➤ **Le jardin des bambins** Commanderie Saint-Jean - 2 juin 11h - De 2 à 6 ans sur inscription au 01 60 88 03 12
- 7 ➤ **Contes aux jardins** Jardin du Moulin, 20 place Léon-Cassé à - Public familial sur inscription au 01 60 89 77 82 - le 2 juin, 15h
- 15 ➤ **Installations artistiques avec le collectif Palissades**
Le moulin Hutteau sert de décor aux installations artistiques qui explorent nos sens : prenez-en plein la vue !







Lancement de la ligne S du RER D, 11 janvier 2025

INTRODUCTION

La **Semaine européenne de la mobilité**, organisée du 16 au 22 septembre, a mis à l'accent sur le **partage de l'espace public**, appelant les villes à repenser l'utilisation des infrastructures urbaines.

À Corbeil-Essonnes, cette volonté se traduit par le développement des **modes de déplacement doux** et des **transports en commun** autour d'un objectif de réduction de l'empreinte carbone, de promotion des alternatives à la voiture et de résolution des dysfonctionnements locaux en matière de circulation.

L'élaboration du **schéma directeur des mobilités douces** vise ainsi à créer des cheminements sécurisés pour les cyclistes et les piétons, dans une logique d'intermodalité avec les grands axes de circulation. Il permettra notamment de faciliter l'accès au **Tzen 4**, dont le **Centre Opérationnel** a été inauguré en mars, en attendant la livraison des bus, et à la **ligne S du RER D** dont les premières rames ont été déployées en décembre.

À plus longue échéance, la transformation du **pôle gare** le rendra à la fois davantage fonctionnel, sécurisé et agréable. La mise en place de stationnements vélos sécurisés et d'un futur parc relais favorisera une transition fluide entre les modes de déplacement des usagers. Ces aménagements, conjugués à la rénovation des espaces publics environnants, amélioreront la qualité de vie du quartier ainsi que des **26 000 personnes** qui empruntent chaque jour le RER depuis les trois gares de la ville pour aller travailler ou étudier sur le bassin d'emploi.



Vers un schéma directeur des mobilités douces

En 2022, une étude sur la **circulation et le stationnement** a révélé un **trafic automobile dense** et un usage limité des **mobilités douces**, malgré leur pertinence pour les **trajets courts** et les **liaisons intercommunales**. Ces constats s'inscrivent dans la **volonté municipale** de promouvoir des modes de déplacement durables au sein des **grands projets d'aménagement urbain**.

Pour y répondre, la commune prévoit un **schéma directeur des mobilités douces**, visant à développer :

- des **itinéraires sécurisés** pour piétons et cyclistes,
- des **espaces de stationnement vélo** en partenariat avec des acteurs publics et privés,
- et des **services de réparation**.

Des initiatives pour encourager la pratique du vélo et des recommandations sur le **jalonement des parcours** complètent cette ambition.



Bande cyclable, rue Bernardin de Saint-Pierre



Réunion du CCVCD, 17 septembre 2024

Ce schéma sera aligné avec les **politiques publiques régionales** (communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, département de l'Essonne, réseau Vélo Île-de-France) et intégrera les projets locaux comme le **Pôle Gare de Corbeil-Essonnes**, la ligne **Tzen 4**, le **NPNRU des Tarterêts**, et la valorisation du **Cirque de l'Essonne**.

La commune ambitionne ainsi de transformer durablement la mobilité, en renforçant la **sécurité**, la **durabilité** et l'**accessibilité des déplacements doux**.

L'étude du schéma a débuté en février 2024. Plusieurs réunions ont eu lieu afin de travailler sur les aspects techniques des infrastructures et valider les orientations stratégiques et les priorités, tandis que le **comité consultatif « vélo et circulations douces » (CCVCD)** a permis une concertation avec des citoyen-ne-s et des associations pour concevoir des solutions adaptées.

Le projet est structuré autour de plusieurs étapes. Après un **diagnostic** finalisé en mai, une stratégie a été définie, précisant les zones à aménager, un budget prévisionnel et les compétences nécessaires.



Un **plan d'action** est en cours de rédaction, basé sur 4 axes majeurs :

- **une ville apaisée**, avec la réduction de la circulation automobile, généralisation de la vitesse à 30 km/h, et extension de la priorité à droite pour sécuriser les rues ;
- **une ville cyclable** : élargissement et sécurisation des pistes cyclables, traitement des zones à risque et amélioration des franchissements pour cyclistes et piétons ;
- **des services vélo** : développement des points de stationnement, bornes de recharge, services de location et réparation, ainsi que promotion des modes actifs via des événements et ateliers ;
- **une gouvernance renforcée** : coordination efficace entre collectivités, associations et citoyens pour garantir l'intégration des actions dans les politiques locales.



*Départ de la balade «Tous à vélo»
21 mai 2024*

Ces initiatives visent à transformer durablement les pratiques de mobilité, en favorisant la sécurité et l'accessibilité. L'élaboration du schéma directeur des circulations douces se poursuivra jusqu'au **premier semestre 2025**. L'enjeu sera ensuite de le rendre opérationnel par un plan d'actions.

L'inauguration du centre opérationnel du Tzen 4

L'année 2024 marque une étape clé pour la mobilité durable dans la commune de Corbeil-Essonnes et le département de l'Essonne avec l'**inauguration du Centre Opérationnel du Tzen 4, situé sur l'ancien site logistique Norbert Dentressangle, le 15 mars 2024.**



Centre opérationnel du Tzen 4

Le projet du Tzen 4, déclaré d'utilité publique en décembre 2016, a été conçu pour accompagner le **renouvellement urbain** du territoire et remplacer la ligne de bus 402 en proposant une solution de transport plus rapide, régulière et écologique, **entre « La Treille » à Viry-Châtillon et la gare RER de Corbeil-Essonnes.**

Avec un site propre sur la quasi-totalité de son parcours de 14 km et une priorité aux feux, le Tzen 4 pourra circuler toutes les 5 minutes en heure de pointe.

Traversant 5 communes par le biais de 30 stations, cette nouvelle ligne connectera les usagers aux principaux axes de transport, dont le RER D, le Tram 12 Express, et le Tzen 1.

Elle desservira des quartiers stratégiques tels que la Grande Borne, la ZAC du centre-ville à Grigny, ou le centre hospitalier sud francilien (CHSF).



Le matériel roulant, est constitué de **28 bus à haut niveau de service (BHNS)**. Ils sont **bi-articulés** et **100 % électriques** et mesurent 24 mètres de long.

Leur **système de recharge statique par contact au sol (SRS)** réalisable en **5 minutes** constitue une première mondiale.

Ces véhicules modernes, capables de transporter **jusqu'à 140 passagers**, offrent une accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR), des équipements de confort comme des ports USB, ainsi qu'un système de vidéosurveillance pour assurer un trajet sécurisé.



Recharge au sol du Tzen 4



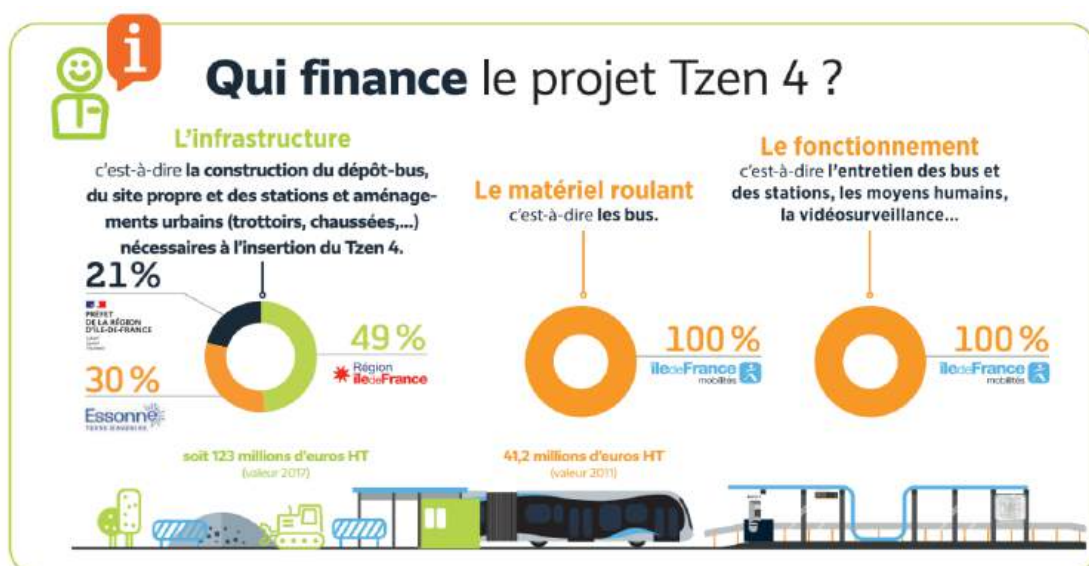
Vue intérieure du Tzen 4

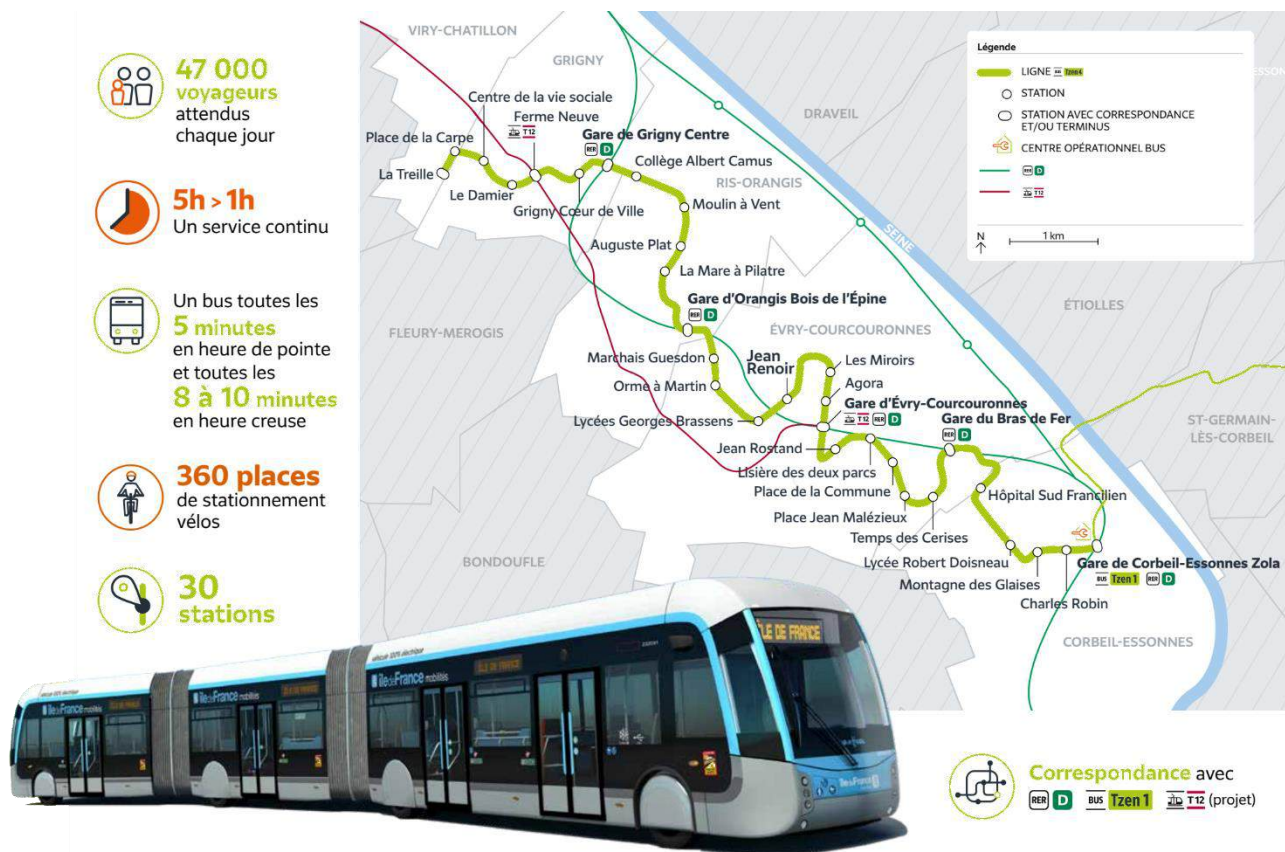
Le **Centre Opérationnel Bus (COB)** est le cœur névralgique du Tzen 4. Installé sur un site de 2,7 hectares à proximité de la gare de Corbeil-Essonnes, il est conçu pour répondre aux besoins techniques et logistiques de la ligne afin de garantir un service fluide et fiable, avec :

- **l'entretien et la maintenance des bus;**
- **la gestion des installations fixes;**
- **la régulation de la ligne.**

En cohérence avec les ODD, le centre possède des équipements à haute qualité environnementale, comme le recyclage de 70 % des eaux de lavage, des panneaux solaires, des éclairages LED, ainsi que **6 350 m² d'espaces verts et des toitures végétalisées.**

Sur le reste du parcours, l'installation des équipements des stations et des éléments paysagers se poursuivent. En revanche, **la mise en service de la ligne a dû être repoussée** : d'une part, la fabrication des bus a été interrompue après la faillite du constructeur belge VanHool en avril, amenant Ile-de-France Mobilités à désigner une autre entreprise, le suisse Hess, pour reprendre la production et, d'autre part, la dalle couvrant les parkings souterrains du CHSF doit être renforcée afin de supporter le passage des véhicules. Malgré ces contretemps, **le site propre dédié aux bus devrait entrer en service début 2025**, permettant d'améliorer les déplacements des personnes empruntant actuellement la ligne 402.





Les huit premières rames de la ligne S

Depuis la réforme du RER D en 2018, la suppression des trajets directs entre Malesherbes, Melun, le Val de Seine et Paris a lourdement impacté les voyageurs, confrontés à des allongements sensibles de leur temps de parcours. **C'est pourquoi les associations d'usagers du RER D et les communes de Ris-Orangis, Soisy-sur-Seine, Étiolles, Le Malesherbois, Ballancourt-sur-Essonne et Corbeil-Essonnes ont œuvré ensemble pour rétablir une liaison sans correspondance vers Paris depuis les gares se situant entre Malesherbes et Ris-Orangis : la ligne S.**

Au terme d'une mobilisation de quatre ans, celle-ci a démarré le 15 décembre, avec la mise en circulation de 8 trains en semaine, et 6 le week-end, entre Juvisy et Paris.

Ces missions, désignées sous les noms BIVO, RIVO et PIVA, arrivent et partent de la gare de Lyon en surface et réduisent le temps de trajet entre elle et Corbeil-Essonnes, passant **d'environ 49 minutes à 35 minutes** (pour l'instant l'arrêt à Viry-Châtillon est maintenu).

Facilitant les déplacements vers Paris et limitant la dépendance à la voiture individuelle, ces nouveaux sillons contribuent à renforcer l'attractivité des transports en commun et, plus largement du territoire, à réduire les coûts et les émissions de gaz à effet de serre des déplacements et, au final, à améliorer la qualité de vie.



Ligne S à la gare RER D de Corbeil-Essonnes

Si le chantier du programme ferroviaire « Villeneuve Demain » limite le déploiement actuel selon SNCF Réseaux, le **cabinet SMA**, dont l'expertise a déjà permis d'aboutir à cette première phase et qui avait proposé une grille de 32 trains par jour, a été mandaté par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart pour **modéliser une offre renforcée**. Sur cette base, **une demande de sillons supplémentaires pourrait être faite en juin 2025 en vue d'un déploiement fin 2026**, en fonction de l'évolution des négociations entre, d'une part, Ile-de-France Mobilités et SNCF Réseaux et, d'autre part, Corbeil-Essonnes et les autres communes et associations concernées.



HORAIRES DE LA LIGNE S DU RER D

Trains en provenance de Malesherbes / Corbeil-Essonnes et à destination de Paris gare de Lyon
 - Moulin Galant 5h56 - 6h11 - 14h56
 - Corbeil-Essonnes 6h01 - 6h16 - 15h01 - 19h46

Pour une arrivée en gare de Paris Gare de Lyon à 6h37 - 6h52 - 15h37 - 20h22

Trains en provenance de Paris gare de Lyon et à destination de Malesherbes / Corbeil-Essonnes
 - 15h49 - 20h39 - 22h04 - 22h30

Pour une arrivée en gare de Corbeil-Essonnes à 16h23 - 21h14 - 22h39 - 23h08

Et en gare de Moulin Galant à 16h28 - 21h18 - 23h13.

Par ailleurs, **le train Nouvelle Génération (NG) de la ligne D a été mis en service le 18 décembre dernier**. Le déploiement des rames se fera progressivement en 2025, d'abord pendant les heures creuses puis en heures de pointe. L'exploitation du RER NG débute avec les créneaux suivants :

- 10h38 : Creil <> Corbeil-Essonnes
- 11h55 : Corbeil-Essonnes <> Villiers le Bel-Gonesse-Arnouville
- 13h30 : Villiers le Bel-Gonesse-Arnouville <> Corbeil-Essonnes
- 15h10 : Corbeil-Essonnes <> Orry-la-Ville

L'arrivée de ce nouveau matériel offre une capacité d'emport accrue de 20 % et représente une amélioration en termes de confort (climatisation et prises USB), de sécurité (vidéoprotection) et d'accès (portes plus larges et plus nombreuses, espaces à bord favorisant les montées et descentes).



Le RER NG – ©Alstom Samuel-Dhote

La transformation du pôle gare en ligne de mire

Nœud central de transport, le pôle gare est cependant confronté à des infrastructures vieillissantes, un manque de stationnements sécurisés et une accessibilité limitée des espaces publics environnants qui réduisent son efficacité et son attractivité. Ces défis soulignent l'urgence d'une transformation pour **améliorer la qualité de service et l'intégration de la gare dans son environnement urbain.**

Le projet de pôle gare de Corbeil-Essonnes a été inscrit en décembre 2023 au **protocole relatif au volet mobilités 2023-2027 du contrat de plan État-région (CPER 2021-2027).**

L'objectif de ce projet est d'aménager un pôle multimodal (RER, TZEN, bus, taxi, cycle, piétons) et d'améliorer la liaison entre le centre-ville et le quartier des Tarterêts.

Des études préliminaires sont en cours de réalisation par Ile-de-France Mobilités afin de permettre :

- la désaturation de la gare et fluidifier la circulation des personnes, à pied ou à vélo,
- la rénovation immobilière et architecturale des bâtiments du site,
- la restructuration de la base travaux de la Sernam (utilisée actuellement en moyenne cinq mois par an pour des opérations de maintenance), avec ou sans l'ajout de voies de retournement pour le Transilien,
- la création d'une nouvelle gare voyageur du côté Émile-Zola.

Le financement des initiatives liées au CPER reposera sur des conventions impliquant la **région Ile-de-France (pour une participation à hauteur de 35 %), l'État (15 %), Ile-de-France Mobilités (25 %)**, et le bloc local qui comporte la **communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonnes Sénart et Corbeil-Essonnes (25 %).**

En-dehors du CPER, plusieurs actions sont planifiées.

La rénovation patrimoniale de la façade du bâtiment voyageur est étudiée par SNCF Gares & Connexions pour améliorer l'aspect esthétique et fonctionnel du site.

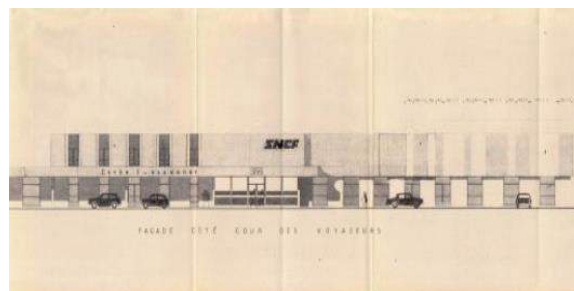
Evolution de la façade du bâtiment voyageur



1865



1917



1977



2019



La réalisation d'un **parc relais de 250 places en ouvrage rue de Seine**, sous réserve du planning validé financé par Ile-de-France Mobilités et la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine et Grand Paris Sud., devrait désengorger le trafic routier aux abords de la gare.

Le développement du **stationnement vélo avec 144 places en abris fermés et de 231 en libre accès**, au niveau de la place Henri-Barbusse, est prévu afin de répondre à la demande croissante des cyclistes.

Par ailleurs, un projet similaire est à l'ordre du jour au niveau de **la gare routière Émile Zola avec la création de 40 places en accès libre** dans le cadre du projet TZEN 4. IDFM est le maître d'ouvrage et le financeur.

Ces aménagements offriront une utilisation plus fluide et agréable et favoriseront l'intermodalité.

Enfin, au regard de l'état actuel du secteur gare et dans l'attente du réaménagement global du pôle gare, **un réaménagement partiel du parvis et de la gare routière Henri-Barbusse, dans le cadre du programme « Action cœur de ville » est en discussion.**

A terme, la modernisation du pôle gare, qui requiert des ressources significatives, constituera à optimiser les flux de circulation, mais aussi à revitaliser l'ensemble du quartier dont le cadre de vie sera ainsi amélioré, en tenant compte des besoins actuels et futurs de la population.



Simulation 2D du projet de rénovation de la façade de la gare de Corbeil-Essonnes - image non contractuelle

Produire et consommer plus responsable





Journée scolaire de ramassage des déchets, avant l'opération « Et au milieu coule l'Essonne », 21 mars 2024

INTRODUCTION

Une étude menée par le réseau **Deloitte en 2024** a mis en évidence que les comportements des Français-e-s en matière de consommation sont de plus en plus responsables, les **circuits courts**, la **transparence** et le **respect de l'environnement devant des critères de choix**. À **Corbeil-Essonnes**, cette tendance s'illustre à travers diverses initiatives visant à encourager une consommation durable, tant au sein de l'administration que des commerces et des habitant-e-s.

Dans une démarche d'exemplarité, la commune travaille ainsi à **améliorer le suivi et la maîtrise de sa consommation en énergie**, de manière à réduire son empreinte carbone et ses coûts de fonctionnement. Conformément à son engagement n° 62 « Imagine Corbeil-Essonnes », elle a initié **Les Grandes Lessives**, opérations de nettoyage des rues et d'entretien des équipements publics. Elle a également **décidé d'interdire l'utilisation de sacs plastiques à usage unique sur les marchés forains** afin de limiter leur impact environnemental.

Parallèlement, plusieurs actions de gestion des déchets ont été mises en place pour sensibiliser la population. Le nettoyage de printemps « **Et au milieu coule l'Essonne** » et les **collectes textiles éphémères** ont permis à la fois de récolter des déchets et de sensibiliser la population sur la **pollution de l'eau** et l'impact de la **fast-fashion**. En outre, la **promotion du compostage**, qui réduit les biodéchets tout en nourrissant naturellement le sol, a été encouragée par la **MTES**. Dans un souci de réduire la production de déchets à la source, l'initiative de la MTES a également abordé la question de **l'alimentation durable**, évoquant certes les enjeux de gaspillage qu'elle pose, mais aussi de santé... et de saveur !

Le suivi optimisé de la consommation énergétique

La précédente édition du rapport signalait une baisse de **34 %** de la consommation de gaz du patrimoine communal entre les saisons 2021-2022 et 2022-2023. Les données consolidées permettent depuis d'ajuster cette réduction à **25,9 %**. Bien qu'une hausse de **4,5 %** ait été enregistrée en 2024, les chiffres restent **21,4 % inférieurs** à ceux de la saison 2021-2022. La stabilité relative des deux dernières années suggère qu'il serait envisageable de maintenir une consommation annuelle en deçà de **10 000 MWh**.

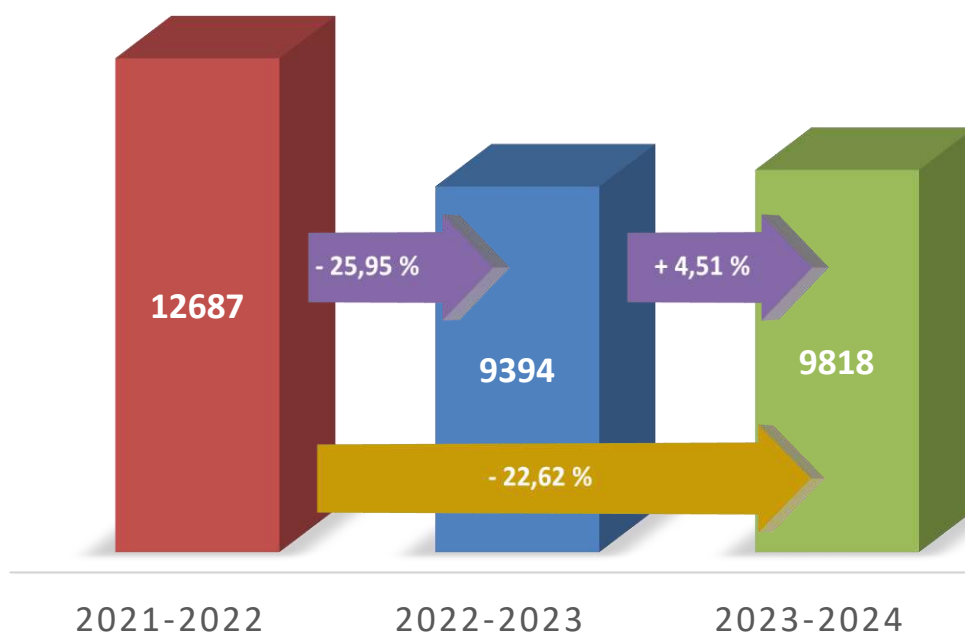
Cette augmentation pourrait s'expliquer par une occupation plus fréquente des établissements scolaires, notamment pour des dispositifs tels que les « **écoles ouvertes** » ou l'accueil de centres de loisirs pendant les vacances.

Ces usages spécifiques réduisent la possibilité d'un fonctionnement en mode restreint, plus économe, et obligent la ville à chauffer l'ensemble d'un site alors qu'une seule partie est utilisée. Afin de s'adapter à ces contraintes, les réseaux de chauffage anciens devront progressivement être modernisés pour permettre un chauffage limité aux zones effectivement utilisées.

Toutefois, ces résultats globaux dissimulent d'importantes disparités entre les lieux, avec des performances variables d'une année sur l'autre, parfois sans explication évidente. Pour mieux gérer ces fluctuations, un suivi mensuel des consommations est désormais mis en place en collaboration avec notre exploitant. Ce dispositif permet d'identifier rapidement les dérives et d'y remédier plus efficacement.

Bien que les résultats actuels soient corrects et consolidés, des marges d'amélioration subsistent, tout en veillant à maintenir un confort optimal pour les personnes.

EVOLUTION DE LA CONSOMMATION ANNUELLE DU PATRIMOINE DE LA COMMUNE EN GAZ (EN MWH PCS)



En ce qui concerne l'électricité, **la consommation globale enregistrée demeure relativement stable** sur la période étudiée.

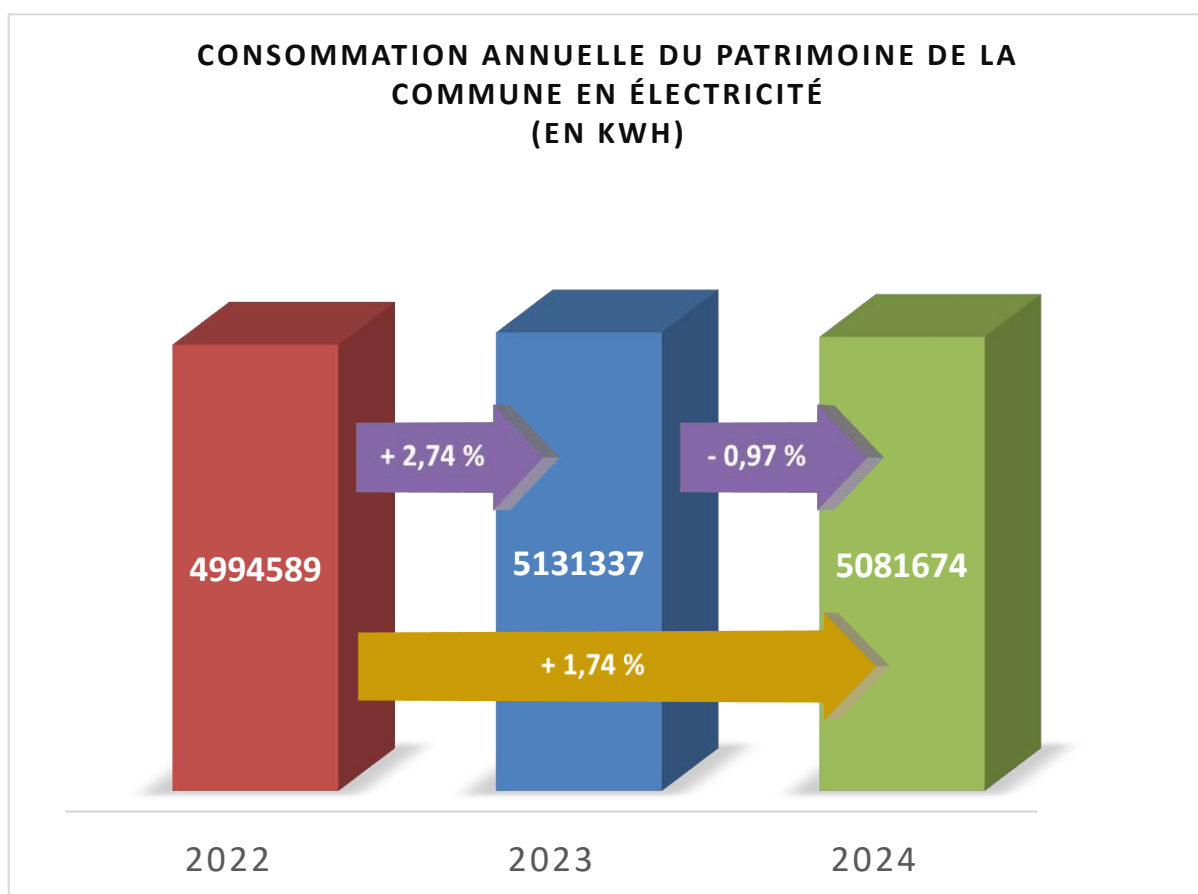
Cependant, ce constat n'est pas entièrement satisfaisant, car certaines variations restent inexplicables. La collecte des données doit être renforcée à partir de 2025 afin d'identifier et de traiter les éventuelles anomalies.

Dans l'ensemble, la majorité des sites municipaux affichent **une tendance à la baisse de leur consommation énergétique**, ce qui est encourageant. Néanmoins, **une minorité de sites se distingue par une augmentation significative de leur consommation**. Ces cas particuliers méritent une analyse approfondie.

Parmi ces sites, certains ont fait l'objet de travaux récents. Ces situations exceptionnelles, pour lesquelles les usages ne sont pas représentatifs d'une activité normale, rendent l'analyse plus complexe. Pour les autres sites concernés, un examen détaillé des usages sera entrepris afin de détecter d'éventuelles anomalies ou dysfonctionnements.

Pour améliorer le contrôle et la gestion de ces consommations, un suivi mensuel sera mis en place en collaboration étroite avec les techniciens du Syndicat Mixte de l'Ouest de l'Yvette et de la Seine (SMOYS). En fonction des observations réalisées, des mesures correctives pourront être appliquées : soit des interventions techniques sur les installations concernées, soit des ajustements organisationnels en concertation avec les responsables des sites, si les pratiques d'utilisation en sont la cause.

Enfin, il est important de souligner **que le passage des panneaux d'information municipaux à un format numérique a engendré une multiplication par 2,5 de leur consommation énergétique**. Cette évolution spécifique devra également être prise en compte dans les efforts d'optimisation à venir.



La lutte contre les sacs plastiques à usage unique sur les marchés

Le plastique, matériau omniprésent grâce à ses qualités techniques (légèreté, malléabilité, résistance) et son coût compétitif, est massivement utilisé notamment dans les emballages (46 % de la consommation en France) et sa production mondiale pourrait doubler d'ici 2040.



Océan de plastiques - ©AFP

Cependant, les emballages en plastique, souvent à usage unique, deviennent rapidement des déchets, avec une faible recyclabilité (27 % en France) et des impacts majeurs sur l'environnement.

Entre 9 et 14 millions de tonnes sont déversées chaque année dans les océans, affectant la biodiversité et la santé humaine.

Dans ce contexte, la France a adopté une stratégie nationale pour la réduction, la réutilisation, le réemploi et le recyclage des emballages en plastique à usage unique

Ciblant la fin des emballages plastiques à usage unique (Epuu) en 2040, le décret n° 2022-549 du 14 avril 2022 prévoit, d'ici la fin 2025, de réduire de 20 % les Epuu, de développer le réemploi et de passer à 100 % d'emballages plastiques recyclables.

Soucieuse de décliner cette réglementation au niveau local en réponse à l'urgence environnementale et sanitaire, la commune a décidé d'interdire l'utilisation de sacs plastiques à usage unique sur les marchés forains. Elle a saisi l'opportunité de l'installation du marché provisoire sur les allées Aristide Briand le 12 janvier 2024, à la suite de la fermeture de la halle en raison des travaux de réaménagement, pour insuffler cette dynamique.



Lancement du marché provisoire de Corbeil-Essonnes, 12 janvier 2024



Cette mesure a été intégrée dans un nouveau règlement intérieur des marchés, **élaboré de manière collégiale** par la commission consultative des marchés forains, composée d'élus·e-s, de représentant·e-s des commerçant·e-s et du Groupe Géraud, titulaire du contrat de délégation de service public. Elle précise que **seuls les sacs en papier, en tissu, compostables, biosourcés ou de caisse sont désormais autorisés**, conformément aux normes européennes. Les sacs plastiques légers d'une épaisseur maximale de 15 microns sont les seuls exemptés, conformément à la directive (UE) 2015/720.

Afin de garantir le succès de cette transition, une vaste campagne de sensibilisation a été mise en place. Divers supports de communication ont été déployés : **affiches dans les halles et chapiteaux des marchés, flyers distribués sur site**, et une brève dédiée dans le magazine municipal de décembre. Le magazine mensuel communal et le site internet de la ville ont également relayé l'information.

En septembre, une animation organisée sur les marchés a permis d'informer la clientèle et les commerçant·e-s et de leur offrir des alternatives concrètes grâce à la **distribution gratuite de sacs en toile de jute**.



Pour renforcer cette dynamique, il a été décidé que **des élu·e-s se rendraient en 2025 sur les marchés forains pour dialoguer avec les commerçant·e-s et les régisseur·e-s**, recueillir leurs retours et, si nécessaire, rappeler les obligations liées à cette réglementation. L'ambition « **zéro plastique** » vise à faire des marchés forains un exemple en termes de vente et de consommation plus responsables.

Le grand nettoyage de printemps : « Et au milieu coule l'Essonne »

Parce que la propreté est essentielle pour préserver notre planète et promouvoir un cadre de vie agréable, la commune a organisé, pour la quatrième fois consécutive, son grand nettoyage citoyen de printemps, le 23 mars 2024.

La particularité de cette édition, baptisée « **Et au milieu coule l'Essonne !** », est d'avoir été entièrement consacrée à la rivière Essonne, qui traverse sur 97,2 km les départements du Loiret et de l'Essonne, et ses berges. La commune bénéficie en effet d'un patrimoine aquatique riche mais fragile.

Or, comme le notent trois rapports des Nations unies parus en 2024, l'objectif d'assurer **l'accès universel à l'eau potable et à l'assainissement d'ici 2030 est compromis en raison de la pollution croissante et de la mauvaise gestion des ressources en eau**. Les écosystèmes aquatiques, essentiels pour l'alimentation humaine et la biodiversité, sont particulièrement menacés par la réduction significative du débit des rivières et des lacs due au changement climatique, au défrichement des terres et au déboisement, ainsi que la contamination des déchets.

Malgré les efforts des services municipaux et intercommunaux, ainsi que des prestataires privés pour maintenir la propreté des cours d'eau, l'implication et la responsabilisation des usager·ère·s reste cruciale.





4 parcours ont été organisés pour l'opération, couvrant différents secteurs de la ville, de Moulin-Galant à la Papeterie, en passant par le Parc Robinson.

Près de 300 volontaires se sont réunis lors de l'opération, pour nettoyer les berges et les eaux de l'Essonne.



Grâce à leur implication, environ **2 tonnes de déchets ont été collectées**.



Après les efforts du matin, un pique-nique partagé au parc Robinson et des animations **pédagogiques et ludiques réalisées par des partenaires** ont prolongé cette journée placée sous le signe de la solidarité et de l'éducation à l'environnement :

- l'association sportive de canoë-kayak de Corbeil-Essonnes a permis de sillonner la rivière tout en récupérant les déchets flottants ;
- le club de triathlon DB Corbeil-Essonnes a introduit le plogging, une pratique alliant course à pied et collecte de débris, pour une approche mêlant sport et écologie ;
- la fédération départementale de pêche de l'Essonne a initié les volontaires à la pêche, avec remise des prises à l'eau ;
- Parengé a réalisé une démonstration de scaphandriers sur des installations du SIARCE ;
- le Cercle des Naturalistes, le Cirque de l'Essonne à Cœur, Corbeil-Essonnes-Environnement et l'Association des résidents du quartier de la Poudrière ont proposé des animations pour découvrir la richesse de la faune et de la flore locales ;
- le collectif Palissade a apporté une dimension artistique avec « Méandres et Confluences », une exposition mêlant objets récupérés dans la rivière, projections vidéo et valises éducatives destinées aux jeunes publics.



Avec un budget de 902 €, mais l'implication de 47,5 équivalents temps plein, cette journée a montré qu'une mobilisation collective, même avec des ressources financières limitées, peut produire des résultats concrets. Pour les futures éditions, plusieurs pistes d'amélioration sont envisagées, telles que l'implication accrue des jeunes via les établissements scolaires et une communication renforcée auprès des associations partenaires. Rendez-vous en 2025 pour poursuivre cette dynamique collective.

Des Grandes Lessives pour une ville propre

En application de son engagement pour une ville plus propre et agréable à vivre, la municipalité a lancé cette année une initiative emblématique : les « **Grandes Lessives** ». Ces opérations de nettoyage intensif, organisées chaque mois dans différents quartiers pendant une demi-journée, ont vocation à améliorer le cadre de vie.



Entre début avril et fin décembre, **9 interventions ont été réalisées**, mobilisant les agents de différents services (Propreté urbaine, Espaces verts, Voirie, Brigade verte, Brigade d'intervention rapide, GUSP...) pour des actions coordonnées.

Le programme inclut un nettoyage de la voirie, le traitement des dépôts et affichages sauvages, des tags, et l'entretien des équipements urbains comme les corbeilles. Ces interventions sont l'occasion de rappeler les règles de collecte des déchets pour favoriser l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement et d'autrui.



Les actions menées permettent également de dégager les espaces publics encombrés par des voitures ou des épaves, et de recenser les besoins d'interventions futures, notamment en matière de voirie et d'éclairage public. Cette approche proactive garantit des espaces urbains fonctionnels et accueillants, adaptés aux besoins des habitant-e-s. Afin d'améliorer la couverture du territoire, Les Grandes Lessives se poursuivront en 2025, avec une **première opération le 9 janvier sur la place du marché des Tarterêts.**

Ces Grandes Lessives ne sont pas seulement une affaire de propreté et de santé ; elles valorisent les espaces communs et renforcent le civisme. Chacun-e est de ce fait invité-e à participer en suivant les consignes de tri, en ne déposant pas de débris au sol, et en veillant à ne pas encombrer l'espace public, contribuant jour après jour à rendre la commune plus accueillante et conviviale. Les démarches citoyennes de **clean walk**, sur des espaces circonscrits, **comme celles réalisées à La Nacelle en octobre par l'Espace Bernardin avec la MTES**, sont des moyens d'agir et de sensibiliser autour de son lieu de vie immédiat.



La mise en place de collectes textiles éphémères

Au 1^{er} janvier 2025, les Etats membres de l'Union européenne devront opérer une collecte séparée de leurs textiles, comme pour le verre ou le papier, ce que fait déjà la France depuis longtemps. Sur le territoire national, plus de 47 000 containers et bornes relais permettent de collecter 34 % des déchets textiles.

A Corbeil-Essonnes, comme dans plusieurs autres villes, des problématiques locales comme le vandalisme ou les dépôts sauvages ont poussé certains opérateurs à retirer leurs bornes, rendant nécessaire la mise en place de solutions alternatives. En 2024, la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonnes Sénart, qui détient la compétence « déchets », a collaboré avec **TissEco**, une association engagée dans l'insertion socioprofessionnelle par le recyclage et la ville, afin de proposer **cinq points de collecte éphémère** dans plusieurs lieux stratégiques :

- **place Nicolas Tarterets** : 0,025 tonne (24 mai)
- **place des Victoires** : 0,525 tonne (21 juin)
- **rue de la Nacelle** : 0,54 tonne (26 juin)
- **parking du stade nautique** : 0,455 tonne (18 septembre)
- **avenue de Chantermerle** : 1,152 tonne (4 décembre)

CHIFFRES CLÉS

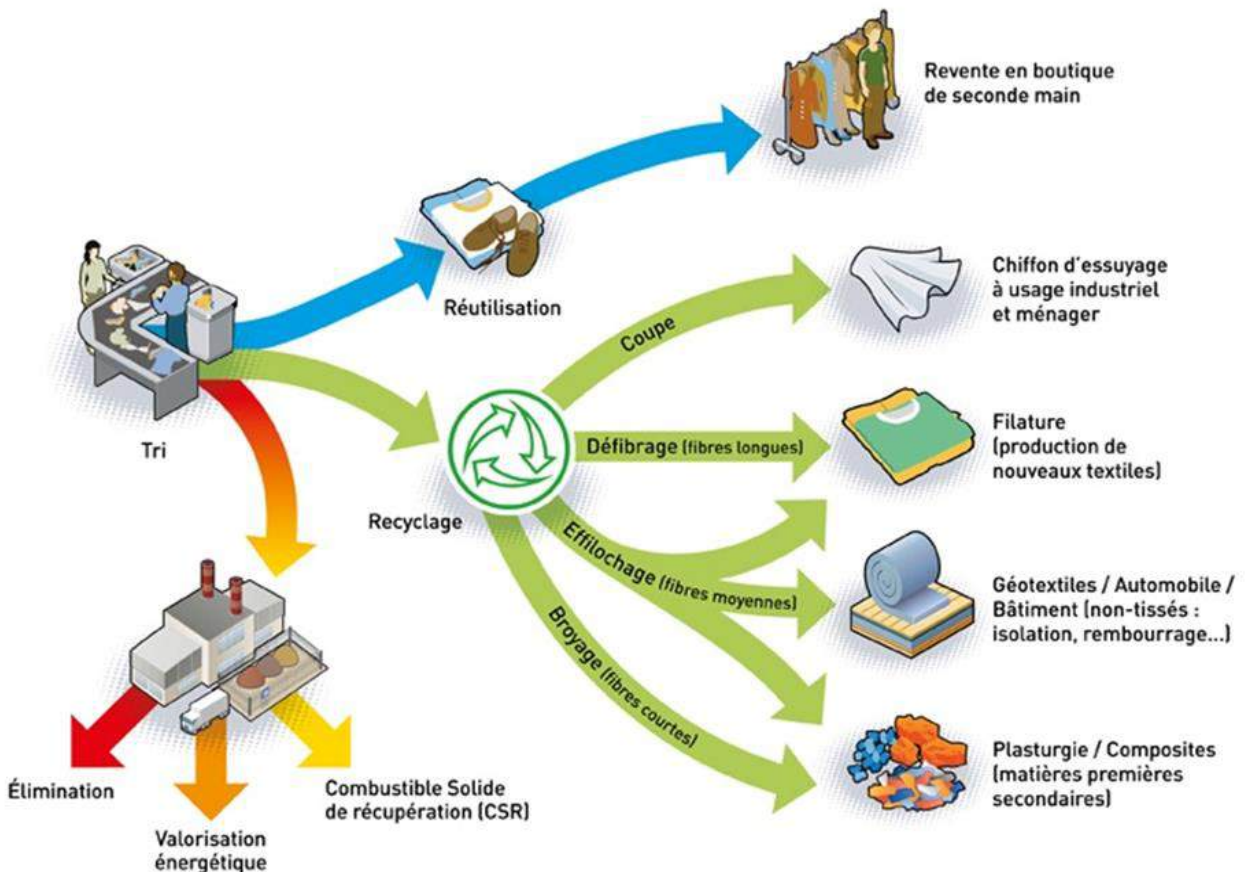


5
points de
collecte

2,697
tonnes
de déchets
textiles

Au total, **2,697 tonnes de textiles** ont ainsi pu être récupérées, apportées dans un centre de tri, et traitées selon la hiérarchie des modes de traitement des déchets définie par le code de l'Environnement, avec en moyenne 60 % de réutilisation, 31 % de recyclage et 9 % de valorisation énergétique.

Valorisation de la filière textile



En parallèle, il convient de souligner le rôle de la **ressourcerie**, gérée par l'association **L'Attribut**, sur les allées Aristide Briand.

En 2023, elle a collecté **29 tonnes de déchets**, avec une grande partie de TLC (textiles, chaussures, linge de maison), dont **15 tonnes ont été réutilisées**. Cette structure agit comme un maillon clé pour réduire les déchets tout en soutenant l'économie solidaire grâce à la vente en friperies et au recyclage.



Ressourcerie L'Attribut à Corbeil-Essonnes

Ces initiatives, bien qu'encourageantes, doivent composer avec les défis structurels d'une filière textile fragilisée par la **fast fashion**, qui génère des vêtements bon marché et souvent non recyclables. Ces produits, fabriqués à partir de fibres synthétiques, surchargent les chaînes de collecte et de traitement, entraînant des difficultés logistiques et environnementales. Face à cette réalité, il est crucial de réduire la demande de vêtements neufs et de privilégier des choix plus durables. En changeant nos habitudes – acheter moins mais mieux, choisir la seconde main et soutenir les acteurs locaux – nous contribuons à bâtir une mode respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles. Chaque geste compte pour une économie circulaire solidaire.

Enfin, les vêtements et linges de maison ne sont évidemment pas les seuls déchets à séparer du reste des ordures ménagères. Afin de faciliter le geste du tri et d'améliorer le cadre de vie de l'hypercentre de la commune, des **bornes d'apport volontaire** pour le verre, les emballages, les papiers-cartons et les ordures ménagères, **ont été installées, à titre expérimental**, le 23 septembre 2024, par la communauté d'agglomération Grand Paris Sud. Remplaçant des bacs, **sur le parking des Rosiers et le Parking de l'Arquebuse**, elles doivent permettre de limiter les détritrus au sol et, par conséquent, la présence des nuisibles. Leur efficacité sera évaluée en 2024 et, si le test est concluant, ces modifications font disparaître les dépôts sauvages, améliorent les problèmes de qualité du tri, les bornes seront enterrées et ces nouvelles modalités de collecte pourront être étendues aux autres sites (place Galignani et rue du Trou Patrix).



Bornes d'apport volontaire expérimentales



La sensibilisation à l'alimentation durable et au compostage à la MTES

Avec l'entrée en vigueur en 2024 de la **loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC)**, imposant le tri des biodéchets à la source, de nombreuses personnes redoutaient de devoir obligatoirement s'équiper d'un composteur sous peine d'amende. La **MTES**, souvent sollicitée sur ce point, a démenti cette idée reçue. La réglementation exige en réalité de **séparer les biodéchets des ordures ménagères**, en laissant une grande flexibilité sur la méthode : compostage individuel ou collectif, utilisation de **points d'apport volontaire**, ou encore recours à la **collecte sélective** dans certains secteurs.

À Corbeil-Essonnes, la gestion des déchets est une compétence de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud, qui a adopté une approche diversifiée.

Elle privilégie le **compostage**, avec la distribution de composteurs et l'organisation de formations.

Le 1er juin 2024, un **deuxième site de compostage partagé** a été inauguré au **jardin des mille et une merveilles**, une initiative de **l'Association Pour Favoriser l'Égalité des Chances (APFEC)**.



Inauguration du site de compostage partagé de l'APFEC

En parallèle, la communauté d'agglomération prévoit de déployer progressivement des **bornes de collecte des biodéchets**, offrant une solution pratique pour les personnes ne pouvant trouver de débouchés à un compost.

Parmi ces options, le compostage reste néanmoins la **solution la plus écologique**, puisqu'il transforme les biodéchets en une ressource réutilisable, sans transport ni traitement industriel.

Pour promouvoir cette pratique, la MTES a organisé, en collaboration avec l'association **Le Village Molo Molo**, et la communauté d'agglomération, **trois Cafés Compost** en 2024. Elle a également participé à la quinzaine nationale « **Tous au Compost !** », proposant une initiation sur le site partagé du square Crété. De plus, deux ateliers animés avec l'association **Com1Potager** ont permis à plus de **90 personnes** d'observer au microscope la **vie du compost** et de comprendre sa formation.



Initiation au compostage sur le site du Square Crété

Cette valorisation du compostage s'inscrit dans une démarche plus large de la MTES pour promouvoir une **alimentation durable**.

En partenariat avec la MJC Fernand-Léger – centre social, elle a participé au programme « **Cuisine en famille** », qui propose des repas à faible coût pendant les vacances scolaires, afin de **promouvoir l'utilisation de produits locaux et de saison, l'élaboration de recettes avec moins de viande, et la réduction du gaspillage alimentaire**.



La MTES a aussi conçu un **jeu pédagogique** sur la saisonnalité des fruits et légumes pour aider les familles à mieux choisir leurs produits et encourager une agriculture respectueuse des cycles naturels.

Enfin, un atelier animé par **ESR Nature** a permis à 25 participant-es de découvrir la **lacto-fermentation**, une méthode de conservation traditionnelle préservant les qualités nutritionnelles des aliments.



Jeu sur les fruits de saison à la MTES, 7 mai 2024

En 2025, la commune continuera à renforcer ses actions en faveur du tri à la source, avec l'objectif de généraliser cette pratique. Cela passera par le soutien aux demandes croissantes de **sites de compostage partagé**, notamment en collaboration avec les bailleurs sociaux, et par la réalisation d'**expérimentations de gestion durable des biodéchets** dans des groupes scolaires.

Améliorer l'accueil et le suivi





Rencontre-action « Réussir ma vie, réussir ma ville », à l'Espace Carnot, 30 mai 2024

INTRODUCTION

En novembre 2024, le **Mois de l'Innovation Publique**, dédié au partage de méthodes, solutions et expérimentations pour transformer durablement l'action publique, a évoqué la nécessité de repenser l'accueil et le suivi des populations les plus fragiles.

Cette réflexion trouve une résonance particulière à Corbeil-Essonnes, où **plus d'une personne sur cinq vit avec moins de 1 130 euros par mois**, selon l'Observatoire des inégalités.

Face à ce constat, la municipalité s'engage à placer l'humain au centre de ses priorités, en s'adaptant aux besoins diversifiés des habitant-e-s. Ainsi, le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de Corbeil-Essonnes a été réorganisé et le **centre d'hébergement expérimental** a été renforcé pour mieux recevoir les **personnes en difficulté ou dépendantes**.

L'accent a également été mis sur l'accompagnement des jeunes, notamment avec le lancement du programme « **Réussir ma vie, réussir ma ville** », la **modernisation des locaux de la Mission Locale** pour répondre aux enjeux d'insertion socio-professionnelle et la poursuite du travail en **commissions thématiques de la Cité éducative**.

Enfin, en matière de santé et de relation parents-enfants, le bilan du **contrat local de santé (CLS) 2019-2022** permettra de consolider les partenariats sur le territoire dans l'objectif de mieux prendre en charge les problématiques de santé, l'ouverture de la **Maison des familles** offre un espace de ressources pour les familles fragilisées et le dispositif **Parler Bambin**, déployé dans les crèches, soutient le développement du langage des plus petits.

L'organisation repensée du CCAS

Le **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)** de Corbeil-Essonnes joue un rôle central dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Cet organisme public agit comme un pilier de solidarité en proposant des services pour améliorer les conditions de vie et favoriser l'insertion sociale et professionnelle. En 2024, le CCAS a poursuivi sa mutation pour mieux répondre aux besoins de la population, à travers des actions innovantes et une organisation repensée.



Locaux du CCAS, 4 rue de la Triperie

Le **service « Accueil et accès aux droits »** a pour mission de guider les Corbeil-Essonnois-es dans leurs démarches administratives et sociales. Que ce soit dans les locaux du CCAS ou via le service social de proximité situé à la Maison des Associations, les habitant-e-s peuvent recevoir des conseils personnalisés et un accompagnement pour :

- l'ouverture de droits comme le **minimum vieillesse**, la **reconnaissance de handicap**, le **revenu de solidarité active (RSA)** ou encore la **complémentaire santé solidaire (CSS)** ;
- des démarches administratives complexes qui nécessitent un soutien humain et bienveillant.

Le CCAS a également **recruté du personnel qualifié** afin d'offrir un suivi social personnalisé aux personnes seules ou aux couples sans enfant, pour les aider à surmonter les obstacles et à progresser dans leur parcours d'insertion.

Le CCAS a mis en place un **point d'entrée unique** pour les seniors, les personnes en situation de handicap et leurs proches aidants. Cette initiative facilite l'accès aux services d'accompagnement et aux activités d'animation, qui visent à :

- **lutter contre l'isolement social**, en favorisant les échanges et la convivialité,
- offrir des solutions adaptées pour répondre aux besoins spécifiques de ces publics.

Enfin, les locaux du CCAS ont été réaménagés dans le but d'**améliorer le fonctionnement opérationnel** de l'établissement tout en offrant une **expérience utilisateur optimisée**. Ces travaux traduisent la volonté de l'établissement de mettre l'usager·ère au cœur de ses préoccupations, en leur garantissant un accueil chaleureux et des services accessibles à tou·te·s.

L'évolution du centre d'hébergement expérimental

Depuis 2021, la municipalité ouvre chaque année un **centre d'hébergement expérimental pour accueillir les personnes sans domicile de la commune et leur proposer un accompagnement global**, traduisant en acte son engagement **pour respecter leur dignité et leur volonté dans un contexte de saturation des dispositifs de droit commun**.

Durant l'hiver 2023/2024, le dispositif, situé rue Champlois, a ouvert ses portes dès le 1^{er} décembre, soit plus tôt que la saison précédente, et a fonctionné jusqu'au 31 mars.

Des améliorations structurelles ont été apportées, avec l'installation de trois nouvelles douches et de trois toilettes supplémentaires, renforçant le confort et l'hygiène des résident·e·s.



Locaux du centre d'hébergement expérimental



Lits disponibles au centre d'hébergement

Afin de garantir un accueil adapté à tou·te·s, les 20 places proposées ont été réparties de la façon suivante : 16 pour les hommes et 4 pour les femmes.

Accessible chaque jour de 18 h 00 à 8 h 00, le centre a offert un lieu sûr et chaleureux pendant la période hivernale à **38 personnes au total, avec un taux de fréquentation de 83 %**. Dans la mesure où les inscriptions sont prises pour une semaine, renouvelables, sans limitation de durée, **38 % des personnes ont pu rester au moins 2 mois**.

Au-delà de l'accueil de nuit, le centre propose un accompagnement sur mesure. **Les assistantes sociales du CCAS ont assuré 19 permanences**, permettant un suivi personnalisé des bénéficiaires.

Parmi les personnes reçues – 7 femmes et 29 hommes, avec une moyenne d'âge de 40 ans –, 18 ont adhéré à un parcours d'accompagnement global.

Les résultats sont encourageants :

- 2 personnes ont pu ouvrir leurs droits au RSA, leur assurant un revenu minimal et un premier pas vers une stabilité financière ;
- 6 ont obtenu une complémentaire santé, facilitant leur accès aux soins ;
- 10 ont trouvé une solution d'hébergement ou de logement pérenne.

Cette réussite, et plus généralement le fonctionnement du site, est à mettre au crédit d'une mobilisation collective. Treize associations locales ont apporté leur soutien, épaulées par plus de 70 agent-e-s des services municipaux, notamment dans les domaines de la médiation, de la sécurité, des services techniques et, évidemment, du CCAS. Trois commerçants locaux, O'trois, L'Épicure et La Chose Bar, ont également joué un rôle clé en apportant leur soutien logistique et humain. Au total, 2400 repas ont été distribués durant la saison.

Ce centre, bien plus qu'un simple refuge, est le **symbole d'une action solidaire et pragmatique, au service des habitant-e-s les plus vulnérables.** En conjuguant efforts institutionnels, associatifs et citoyens, Corbeil-Essonnes montre qu'il est possible de répondre localement aux défis sociaux avec humanité et efficacité, tout en offrant des perspectives concrètes à celles et ceux qui en ont le plus besoin. Le centre poursuit de surcroît une dynamique de transition écologique prévoyant pour 2025 de lutter contre le gaspillage alimentaire et d'instaurer le tri des déchets.

CHIFFRES CLÉS



115

personnes hébergées depuis l'ouverture du centre en 2021-2022

40

personnes ont trouvé une solution d'hébergement ou de logement

2 400

repas servis

Les commissions de la Cité éducative

La Cité éducative de Corbeil-Essonnes, initiative portée par l'Éducation nationale, la municipalité et la préfecture, vise à accompagner les enfants et les jeunes des quartiers prioritaires, de leur naissance à leur insertion professionnelle, en s'appuyant sur la communauté éducative.

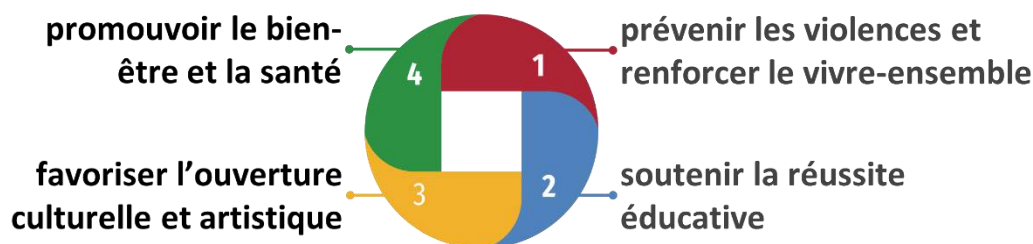
Cette mobilisation s'effectue notamment à travers l'animation de **commissions thématiques.**



Commission thématique inter-axes de la Cité éducative, à la Yourte des frères Kazamaroffs, 2 juillet.2024

Ces espaces d'échange favorisent la coopération entre les acteurs, la mutualisation des compétences, le partage des pratiques et la co-construction de projets.

Organisées autour de quatre axes prioritaires, elles répondent à des défis éducatifs et sociaux :



L'année 2024 a été marquée par plusieurs rencontres qui témoignent de la richesse des travaux menés en commission. Elles portaient sur :

- **la prévention des violences via la justice restaurative** (27 février, collège La Nacelle),
- **les dispositifs existants et les initiatives à développer pour accompagner efficacement les jeunes vers l'emploi** (6 février, collège Léopold-Sédar-Senghor),
- **les arts comme outils d'éveil culturel et de renforcement du sentiment d'appartenance à la communauté** (5 mars, théâtre de Corbeil-Essonnes),
- **les synergies entre acteurs locaux pour promouvoir une approche inclusive et bienveillante de l'éducation et du bien-être** (2 juillet, sous la yourte des frères Kazamaroffs, place Alzira).

Malgré la réorganisation du calendrier des appels à projets de la Cité éducative autour de l'année civile, et non plus scolaire, ces commissions ont confirmé leur rôle central dans la dynamique collective en vue d'apporter des réponses concrètes aux défis socio-éducatifs.

Le lancement de « Réussir ma vie, réussir ma ville »

Cette année, Corbeil-Essonnes a mis en place « **Réussir ma vie, réussir ma ville** », une démarche participative novatrice visant à **accompagner les jeunes de 13 à 30 ans dans leur parcours de vie**, tout en les impliquant activement dans le développement de leur communauté.

Cette initiative repose sur une écoute attentive et un accompagnement sur mesure, adapté à la diversité des profils : lycéen-ne-s, étudiant-e-s, personnes actives ou demandeuses d'emploi ou encore jeunes parents.

La réunion publique de lancement officiel, le 14 mai, a été « marquée par la diffusion d'une **enquête audiovisuelle auprès de 35 jeunes**. Les entretiens ont permis de recueillir leurs visions de la réussite, leurs projets et leurs besoins. Véritable outil de dialogue, ce documentaire a pour vocation de libérer la parole, de guider les actions à venir et de suivre l'évolution des aspirations de la jeunesse dans les prochaines années.



Rencontre-action, 30 mai 2024

CHIFFRES CLÉS



8
rencontres-actions

7
lieux d'accueil

104
jeunes suivis

183
adultes soutien

Par la suite, quatre rencontres-actions se sont déroulées sous forme de cycle au printemps 2024, mobilisant au total **237 jeunes**, qui ont pu exposer librement leurs envies ou les obstacles rencontrés, et **183 adultes**, qui leur ont apporté des réponses concrètes, adaptées et co-construites. Les échanges ont permis de poser les bases d'un accompagnement concret et de créer des synergies entre les participant-e-s et les acteurs locaux.

Ainsi, **104 jeunes ont complété des fiches projet**, détaillant leurs ambitions et les soutiens nécessaires à leur réalisation. Après la pause estivale, **une deuxième série de rencontres-actions s'est tenue à l'automne, avec des événements organisés dans des lieux symboliques pour la jeunesse locale.**

Concrètement, **les aides proposées se déclinent sous diverses formes** : conseils et informations, mise en relation avec des interlocuteurs adaptés, soutien administratif, matériel ou financier, orientation scolaire, et accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle. La municipalité s'engage à fournir un soutien personnalisé, tandis que les jeunes, en contrepartie, doivent s'impliquer dans la réalisation de leurs projets et participer à la vie de la cité.

À l'issue des **huit rencontres organisées en 2024, une semaine dédiée, en 2025, mettra en lumière les talents et les réussites des jeunes de Corbeil-Essonnes.** Cet événement vise à transformer les perceptions sur la jeunesse et à renforcer la relation entre les jeunes et les institutions locales. La démarche s'inscrit dans une logique de suivi et d'amélioration continue, avec des enquêtes régulières pour réévaluer les besoins et ajuster les actions en conséquence.



Rencontre-action, à Citya Immobilier, 21 mai 2024

Un nouvel écrin pour la Mission locale

Trois entités dans un même bâtiment remis à neuf, situé au 29 avenue de Chantemerle, en face du centre administratif : la **Maison de l'emploi et de la formation** (MDEF) de Grand Paris Sud, le service municipal de la « **Réussite éducative** » et une nouvelle **résidence étudiante de 79 logements**.

Depuis février 2024, la **Mission locale de Corbeil-Essonnes dispose ainsi d'un nouvel espace moderne et fonctionnel**.

Ce bâtiment rénové, comprenant bureaux, espaces de coworking et salles de réunion, offre un cadre propice à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours vers l'emploi et l'autonomie.

Sa proximité avec les services municipaux facilite les synergies avec les secteurs du sport, de la culture, de la jeunesse et des associations. Cette approche transversale, suivant la logique des ODD, permet de mieux répondre aux besoins d'insertion.

A l'instar des 436 missions réparties en France, l'antenne de Corbeil-Essonnes constitue **une porte d'entrée dans le monde professionnel**.

Elle propose, grâce à des entretiens individuels, un **suivi personnalisé englobant la recherche d'emploi, et des démarches liées à la formation, au logement, à la santé, aux droits, à la citoyenneté et à la mobilité**.



Inauguration MDEF, 16 novembre 2024



Nouvel accueil de la Mission locale

En mobilisant les ressources disponibles sur le territoire et en collaborant avec un large réseau de partenaires sociaux, la Mission locale contribue activement à ouvrir de nouvelles perspectives.

Ainsi, elle joue un rôle de facilitateur pour les entreprises.

En plus de soutenir le recrutement et l'intégration des jeunes salariés, elle organise des initiatives variées telles que des visites d'entreprise, des stages de découverte et des jobs dating.

Cette médiation renforce les liens entre les structures employeuses et les jeunes, valorisant les opportunités offertes sur le territoire.

Pour compléter ces actions, **la municipalité envisage la création prochaine d'un club d'entreprises locales**, un espace d'échange entre acteurs économiques et jeunes talents, qui contribuera à dynamiser le tissu économique.

Le bilan du 2^e Contrat local de santé

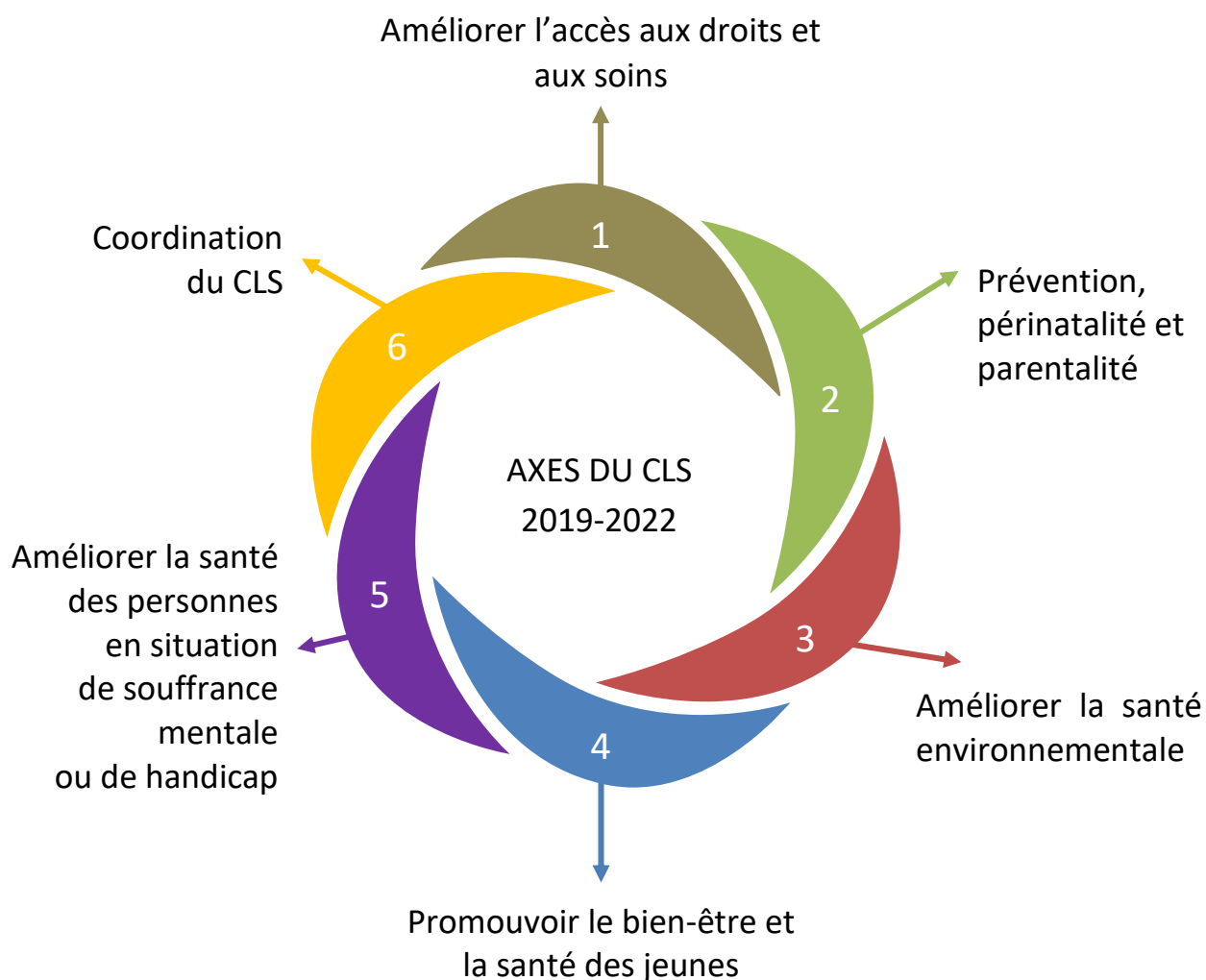
Le système de santé évolue continuellement pour répondre à des défis complexes et croissants tels que la multiplicité des déterminants de santé, la diminution des professionnels disponibles et les difficultés d'accès équitable aux soins.

Dans ce contexte, des réformes récentes comme **les contrats locaux de santé (CLS) cherchent à renforcer la coordination** entre les secteurs sanitaire, médico-social et social et à mieux articuler prévention, soins et accompagnement.

Les collectivités locales occupent une place centrale dans cette dynamique, grâce à leur connaissance fine du territoire et leur capacité à mettre en œuvre des politiques territoriales de santé adaptées aux besoins spécifiques de populations vulnérables, en impliquant un large éventail de partenaires.

À Corbeil-Essonnes, **le premier CLS a été lancé en 2014 en collaboration avec l'agence régionale de santé (ARS) Ile-de-France**. Ce dispositif visait à optimiser les actions locales, notamment en matière de prévention et d'accès aux droits.

Toutefois, une évaluation a mis en lumière des difficultés de gouvernance qui ont entravé la mise en œuvre et le suivi de certaines initiatives. En réponse, un **deuxième CLS (CLS2) a vu le jour en 2018 avec des objectifs plus ambitieux pour la période 2019-2022**, structurés autour de cinq axes stratégiques et d'un axe transversal :



Depuis 2020, ce contrat bénéficie d'un portage politique renforcé et d'un soutien opérationnel accru grâce au **centre municipal de santé (CMS) de Corbeil-Essonnes**, conduisant à des progrès significatifs.

L'une des initiatives marquantes a été la **signature de conventions entre le CCAS et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)**, facilitant l'accès aux soins pour les publics précaires, ainsi que l'ouverture d'une antenne du CMS à Montconseil, permettant un meilleur accès aux soins et à la prévention. Les actions en périnatalité et parentalité, renforcées par un réseau de partenaires locaux et un forum dédié, ont contribué à mieux informer les familles sur des sujets essentiels pour la santé de leurs enfants.

Pour la santé des jeunes, plusieurs mesures ont été prises, telles que **des consultations de la Maison des Adolescents au CMS, ainsi que des programmes de prévention des addictions et du harcèlement**. Ces actions ont visé à promouvoir la santé et à mieux accompagner les jeunes dans leur parcours.

Par ailleurs, des avancées ont été réalisées dans le domaine de la santé mentale et du handicap, avec la **création du conseil local en santé mentale (CLSM)**, qui a permis de mieux coordonner l'accompagnement des familles en difficulté psycho-sociale.

Le développement du programme de sport santé, labellisé en 2023, a également contribué à améliorer la prise en charge des personnes souffrant de pathologies chroniques ou de handicap en offrant des activités physiques adaptées.



Réunion du CLSM au Centre administratif



Atelier lactofermentation de la MTES, 1^{er} juin 2024

Enfin, **l'inauguration de la Maison de la transition écologique et solidaire a récemment permis de mettre à l'agenda la santé environnementale**, insuffisamment prise en compte jusqu'à présent.

Elle le fait à travers les enjeux d'alimentation, de déchets et de mobilité, croisant les problématiques sociales, environnementales et sanitaires à l'image de ce qu'invite à réaliser l'ODD n° 6 sur la santé.

Le bilan du CLS2 réalisé en 2024 révèle néanmoins des marges de progression.

La **coordination des acteurs** a été fragilisée par la crise sanitaire. La **communication** autour du CLS, tant auprès des acteurs qu'à destination du grand public, demeure perfectible. **L'absence d'outils de pilotage structurés** limite l'efficacité du dispositif. Certains publics, comme **les seniors, sont encore insuffisamment pris en compte** dans la feuille de route actuelle. Enfin, il convient **d'encourager une approche intégrée de la santé**, prenant en compte les enjeux environnementaux, sociaux et médicaux.

Les actions engagées dans le cadre du CLS2 se poursuivent dans l'attente d'une nouvelle mouture. Prévu en 2025, le CSL3 devra s'appuyer sur ces suggestions pour approfondir les efforts entrepris et renforcer l'impact des politiques locales de santé. Une approche plus structurée et inclusive permettra à Corbeil-Essonnes et à ses partenaires de répondre efficacement aux enjeux sanitaires de demain.

La première année de la Maison des familles

Dans le cadre du conseil local en santé mentale, la Maison des familles s'engage auprès des familles fragilisées dans le but **d'améliorer le bien-être des enfants et de leurs parents, et de favoriser l'inclusion sociale et scolaire.**

Des « **maisons vertes** » ont été mises en place pour accueillir les familles, notamment celles dont les enfants ont des besoins spécifiques. Ces espaces de dialogue et d'échange ont contribué à améliorer la prise en charge des enfants par l'école, mais aussi à aider les parents à mieux concilier vie professionnelle et familiale.

La Maison des Familles a également continué ses **actions de prévention précoce pour les tout-petits présentant des retards de développement (0-3 ans)** et organisé des groupes de parole pour les parents aidants. **Sonia Breton, éducatrice spécialisée, est intervenue dans les écoles pour sensibiliser et soutenir les équipes éducatives dans leur travail avec des enfants présentant des particularités de développement.**



Les professionnel-le-s du secteur ont également bénéficié de ressources spécifiques.

Des sessions **d'analyse de pratiques** ont été proposées. Rassemblant enseignant-e-s, accompagnant-e-s d'élèves en situation de handicap (AESH), agent-e-s spécialisé-e-s des écoles maternelles (ATSEM) et animateur-ric-e-s, elles ont notamment souligné l'importance d'approfondir, pour chacun-e les connaissances en matière de troubles du neurodéveloppement et d'inclusion.

Deux formations ont d'ailleurs été ouvertes pour leur permettre de monter en compétences et optimiser l'accompagnement des enfants à besoins spécifiques : **la première, axée sur les bienfaits de la nature dès la petite enfance, et la seconde, dédiée à l'accueil des enfants en situation de handicap, ont concerné respectivement 32 et 45 personnes.**



Formation d'Eveil à la nature inclusif, à la MTES, 16 octobre 2024

Fort de cette première année positive, le projet de **la Maison des Familles sera renouvelé pour 2 ans, avec des actions ciblées pour les enfants atteints de troubles du neurodéveloppement**, en lien avec le bilan des analyses de pratiques. L'ambition reste d'offrir un accueil adapté et respectueux du rythme de chaque enfant, en proposant des solutions de répit pour les parents et des outils pour le personnel d'encadrement.

Le déploiement du dispositif Parler Bambin pour la petite enfance

Dans les premières années de vie, chaque mot prononcé et chaque interaction vécue jouent un rôle déterminant dans le développement d'un enfant. À Corbeil-Essonnes, la petite enfance est au cœur d'une démarche novatrice qui vise à réduire les inégalités dès les premières étapes de la vie et à offrir à chaque enfant les moyens de s'épanouir à travers la maîtrise du langage.

Soutenues par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Essonne et la Cité éducative, les équipes des crèches de la ville, véritables lieux d'éveil et de socialisation, bénéficient d'une formation au dispositif **Parler Bambin**.

Ce programme, introduit en 2023 à la crèche des Galopins, s'est étendu à d'autres établissements tels que Le Petit Poucet, Tom Pouce et Les Koalas. F

Fondé sur une idée essentielle — plus un enfant développe tôt ses compétences en communication, meilleures sont ses perspectives d'avenir —, ce dispositif place l'acquisition du langage au cœur de l'accompagnement éducatif.



La richesse culturelle de Corbeil-Essonnes donne une dimension unique à ce projet. **Dans cette ville où un enfant sur quatre grandit avec une langue autre que le français, le multilinguisme est perçu non comme une contrainte, mais comme une opportunité.** Des langues comme le turc, le soninké, le créole ou l'arabe représentent des trésors culturels qui enrichissent l'identité de chaque enfant. Depuis 2021, en collaboration avec l'association **DULALA**, les crèches valorisent ce multilinguisme en proposant des formations aux personnels de la petite enfance. Ces sessions leur permettent d'accompagner les enfants bilingues tout en respectant et en intégrant leurs langues familiales, renforçant ainsi leur confiance en eux et leur ouverture au monde.



Des initiatives concrètes ont vu le jour pour ancrer cette démarche. Des activités ludiques et éducatives, axées sur la découverte et le plaisir de jouer avec les sons et les mots, profitent à tous les petits enfants.

Parmi elles, les « **boîtes à histoires** » circulent d'une crèche à l'autre, tandis que l'« **arbre aux langues** » invite les familles à partager des mots dans leur langue maternelle lors de moments conviviaux.

En 2024, la commune a franchi une nouvelle étape en **collectant des comptines dans plusieurs langues**, avec pour objectif de constituer un patrimoine culturel commun et de créer des ponts entre les familles et les structures éducatives.

Favoriser l'épanouissement et la diversité





Gymnase de Montconseil, enfants s'essayant au cécifoot avec Yvan Wouandji, membre de l'équipe de France de cécifoot et ambassadeur des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, 2 juillet 2024

INTRODUCTIO

Évènement de l'année en France, les **Jeux olympiques et paralympiques de Paris** ont porté, à travers les performances sportives, un message de paix, de diversité et d'inclusion, mais aussi de durabilité, s'efforçant de proposer une édition qui émette moins de carbone et consomme moins de ressources que les précédentes.

Cet engouement a été partagé par Corbeil-Essonnes, reconnue « **Terres de jeux 2024** ». La commune s'est attachée à mettre en avant le sport comme porteur de sens et d'enjeux correspondant aux ODD pour créer un cadre propice à l'épanouissement des habitant-e-s.

Au-delà du cadre sportif, Corbeil-Essonnes s'est également distinguée par une série d'initiatives éducatives et culturelles en phase avec la transition écologique : **le renouvellement des programmes scolaires d'éducation au développement durable**, le **partenariat avec le Louvre** qui est arrivé à son terme, **l'exposition « Cycles »** à la Galerie d'art, le projet photographique et démographique « **Les Français et ceux qui vivent en France** » de Yann Arthus-Bertrand, l'installation **d'Imagine Radio** dans les locaux de la direction de la jeunesse, ou encore les actions du **FabLab**.

Enfin, Corbeil-Essonnes a prouvé qu'il est possible de conjuguer convivialité et sobriété en améliorant la prise en compte des enjeux environnementaux dans la préparation des **Guinguettes du Monde**, qui ont su rassembler la population dans sa diversité, autour de valeurs communes, et de pratiques plus durables, alliant ainsi célébration et responsabilité.



La poursuite des actions scolaires d'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable (EDD) permet d'éveiller les générations futures aux enjeux écologiques. À Corbeil-Essonnes, cette démarche s'est traduite en 2024 par la proposition de **5 projets** éducatifs, en phase avec les programmes scolaires, aux 34 écoles maternelles et élémentaires.

Au total, 1461 élèves en ont bénéficié, dont 395 en maternelle et 1066 en élémentaire.

Portés par des intervenant-e-s engagé-e-s et des structures accueillantes, ils constituent une base solide pour enseigner aux élèves l'importance de leur environnement naturel et de la préservation du vivant. Pour maximiser leur impact, il serait pertinent d'augmenter la durée des actions, d'optimiser l'encadrement et d'ajuster davantage les contenus aux différents niveaux scolaires.

Classes d'eau

L'association **Planète Sciences Ile-de-France** a animé des « **Classes Eau** » auprès de 4 classes de 3 écoles maternelles.

Les séances étaient axées sur une **démarche scientifique interactive**, explorant les états de l'eau, son cycle sa présence dans notre quotidien, ou encore le principe de la poussée d'Archimède, à travers différentes expériences comme faire fondre de la glace.



Animation Déchets

En lien avec l'association **E-graine**, la **communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart** a réalisé une « **Animation déchets** », thématique qui relève de son domaine de compétences.

Initialement prévu pour 10 classes, le projet a attiré un total de **47 classes élémentaires**, la moitié située en QPV, soit plus de **1 000 élèves impliqués**.



Parmi les réalisations notables, les élèves ont conçu des robots et des athlètes à partir de matériaux recyclés (cartons, bouteilles plastiques, papier mâché) abordant autrement la consommation responsable et la gestion des déchets.

Les trois autres projets, regroupés sous le cycle intitulé « **Les Ateliers Monde du Vivant** », se caractérisent par une immersion dans la nature, tant pour inciter les enfants à nouer une relation consciente et respectueuse avec elle, que pour bénéficier de ses bienfaits pour leur développement cognitif, physique et social.

Initiation au milieu aquatique et à la pêche

Animée par Yann Bouilly sur les bords de Seine, elle a permis à **122 élèves** d'explorer les écosystèmes d'eau douce.

Entre manipulations et observations, les enfants ont découvert les habitats aquatiques et les chaînes alimentaires, leur permettant de mesurer l'importance de l'eau et de réfléchir à sa préservation.



Initiation à l'équitation

Deux classes ULIS des écoles Pablo Picasso et André Malraux **se sont rendus pendant 2 jours au centre équestre L'Etoile Blanche**, à Mennecy.

Les élèves ont découvert les écuries, interagi avec des poneys, et appris à leur prodiguer des soins, avant de monter en selle. Ces activités, ont été aussi conçues pour renforcer la confiance, l'équilibre et l'écoute.



Découverte de la ferme

La **ferme La Doudou** a accueilli **258 élèves de maternelle de dix classes**.

Ce fut une immersion dans le monde agricole, au contact des animaux.

En amont, la théâtralisation d'histoires autour des animaux en classe, ont permis aux enfants de mieux observer et comprendre les besoins et comportements des espèces animales présentes.



Le bilan du partenariat avec Le Louvre

Les **droits culturels**, inscrits au cœur des valeurs universelles, reconnaissent à chaque individu et à chaque communauté le droit de **participer librement à la vie culturelle**, de créer, d'apprendre et de transmettre. À **Corbeil-Essonnes**, leur importance s'inscrit dans une volonté affirmée de **rendre la culture accessible à toutes et tous**, en permettant à chacun-e de s'approprier un patrimoine qui reflète la richesse et la diversité de l'humanité. C'est dans cet esprit qu'a émergé le partenariat entre la commune et le **musée du Louvre**, destiné à faire de ce dernier un **acteur de proximité**.

De **2022 à 2024**, cette collaboration a incarné une ambition partagée : tisser des liens concrets entre un lieu prestigieux et une population locale, en apportant la culture là où elle peut le mieux se vivre, au quotidien. Le Louvre s'est inscrit dans les **espaces familiers** de la ville, transformant médiathèques, centres de loisirs, maisons de quartier et établissements scolaires en relais vivants pour la **découverte artistique**, à travers un panel d'outils et d'actions :

- l'utilisation du **kit d'images du Louvre**, comprenant des reproductions d'œuvres majeures, a permis d'organiser des animations pédagogiques et créatives qui ont réuni **1 330 participant-e-s**, enfants et familles confondu-e-s ;
- « **Le Louvre en boîte** » a introduit une dimension **ludique et accessible**, rendant l'art interactif grâce à des ateliers et des jeux auprès de **300 enfants** ;
- l'exposition itinérante « **Les chefs-d'œuvre du Louvre** » a donné à contempler et mieux comprendre des reproductions grand format d'œuvres iconiques, renforçant la connexion des habitant-e-s avec un patrimoine commun ;
- mené en partenariat avec la **Maison de la formation et de l'emploi**, le programme « **Objectif Louvre** » a sensibilisé **200 jeunes** en insertion professionnelle aux métiers des musées, leur offrant l'opportunité d'allier découverte et développement de **nouvelles compétences** ;
- d'autres initiatives, telles qu'une chorégraphie inspirée des **collections égyptiennes** ou les créations artistiques du **club de tennis de table**, ont montré comment la culture peut s'enrichir de pratiques locales, intégrant danse, chant et même sport dans une démarche de **réappropriation et de partage**.



Le Louvre en boîte



Les chefs d'œuvre du Louvre



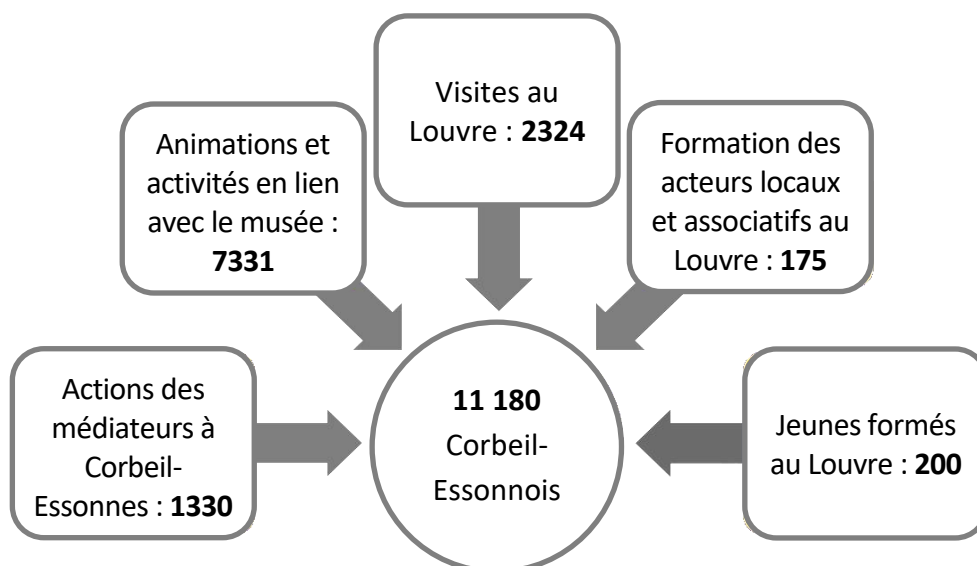
Objectif Louvre

Si le Louvre est venu à Corbeil-Essonnes, la population de la commune a également été invitée à découvrir le musée. Grâce à des sorties régulières, **2 324 personnes** ont été guidées dans les salles du palais, à Paris. Ces visites, souvent précédées d'ateliers préparatoires, ont permis, notamment aux jeunes et à des groupes spécifiques comme celui de l'IME Val d'Essonne, d'explorer les collections, les coulisses et les **métiers du musée**. En parallèle, **175 personnes engagées professionnellement ou bénévolement dans l'animation** ont bénéficié de **formations adaptées** pour consolider leurs compétences en matière d'**éducation artistique et culturelle**.



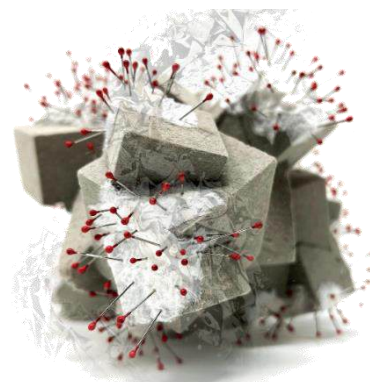
Sortie périscolaire au Louvre

CHIFFRES CLÉS



L'exposition Cycles et son projet Art immersion

Du 10 octobre au 19 décembre 2024, la Galerie d'art municipale a accueilli l'exposition « Cycles » de Florence Pinson-Ynden. Suivant des scénarios issus de réflexions personnelles, l'artiste plasticienne a élaboré des séries de pièces métaphoriques qui se situent à la croisée des sculptures, bas-reliefs, installations et objets.



Son travail, principalement composé de papier, interroge la consistance et l'impermanence de la vie. À travers ses créations délicates, elle évoque des récits mêlant violence, tristesse, destruction, mais aussi espoir, reconstruction et bienveillance, incitant à réfléchir sur le rôle de l'humain dans son environnement.

Le projet « **Art Immersion** », soutenu par la Cité éducative et la direction de la culture de Corbeil-Essonnes, a permis à 48 élèves de CE1 et CP-CE1 des écoles Germaine-Tillion et Pablo-Picasso de s'immerger dans l'univers de Florence Pinson-Ynden. Après une rencontre avec l'artiste en classe, les élèves ont visité l'exposition à la Galerie d'art, ce qui a marqué le point de départ de leur propre exploration créative.



Les enfants ont ensuite expérimenté diverses techniques, à l'aide de matériaux recyclés, pour concevoir des œuvres évoquant les thèmes de la vie, de la nature et de la fragilité, et ainsi exprimer leurs émotions sur ce qui les effraie ou les rassure. Cette démarche s'est enrichie d'un volet culturel et patrimonial, avec la visite des archives municipales et de l'**Atelier-Musée de l'Imprimerie**. Une initiation à l'archéologie, animée par l'association **ArkeoMedia**, leur a ouvert les secrets paléolithiques du quartier des Tarterêts grâce à un bac à fouilles reconstitué.

Le projet s'est achevé par une **exposition collective des créations des élèves, à la Galerie d'art**, en présence de leurs parents. Cette présentation a illustré l'aboutissement d'un travail mêlant créativité, découverte culturelle et apprentissage. **Avec une fréquentation totale de 780 personnes, dont 370 issues des cadres scolaire, périscolaire et associatif**, « Art Immersion » a créé une passerelle entre éducation, patrimoine et création.



Les Français et ceux qui vivent en France

Photographe, réalisateur, président de la Fondation GoodPlanet, **Yann Arthus-Bertrand**, auteur du livre *La Terre vue du ciel*, était à Corbeil-Essonnes les **6 et 7 décembre 2024** pour poursuivre son **projet intitulé « Les Français et ceux qui vivent en France »**, commencé en 1993.

Durant trois décennies, le photographe a réalisé des clichés de plus de 22 500 habitant-e-s de la France, accompagnés de leurs proches. Les modèles posent avec leurs proches, leurs collègues ou encore leurs animaux, en tenue de travail ou en tenue de ville, toutes et tous devant une même toile de jute.

L'initiative a pris une dimension supplémentaire en 2023, à la suite d'une rencontre avec le démographe et historien **Hervé Le Bras**, enrichissant cette démarche d'un regard inspiré des grandes enquêtes de l'INSEE.



Séance de photographies des habitant-e-s par Yann Arthus Bertrand, 6 décembre 2024

Pendant deux jours, **près de 330 personnes ont pris la pose dans le studio éphémère que le reporter a monté à l'hôtel de ville**. Ils viennent enrichir la galerie de portraits à travers laquelle le photographe souhaite représenter la diversité de la France et seront mis à disposition de la commune au terme du projet.

Yann Arthus-Bertrand a également profité de cette escale pour animer un **débat à la suite de la projection gratuite au cinéma Arcel de son film *Legacy, notre héritage***, qui dévoile une planète en souffrance et une humanité déboussolée, et participer à l'émission « Eco'logique » d'Imagine radio avec la MTES.



Retrouver le podcast *Eco'logique* de la MTES « **Regards croisés avec Yann Arthus Bertrand** », en écoutant Imagine Radio :



Les nouveaux locaux d'Imagine Radio

Lancée en septembre 2022, **Imagine Radio** incarne une dynamique locale portée par l'association **Ad Lib** et la commune, mettant en avant des initiatives du territoire tout en proposant une programmation musicale variée.

En février 2024, la station franchit un jalon majeur avec l'inauguration de ses nouveaux locaux, situés avenue Carnot, au sein du bâtiment de la direction de la jeunesse, aménagé pour l'accueillir dans des conditions optimales.



Découverte de la radio par des collégiens de 3^e



Equipe d'animation de la radio

Cette même année, **Imagine Radio a produit quatre émissions mensuelles, totalisant huit heures d'enregistrement et vingt-sept heures de montage.** Chaque émission a attiré **en moyenne 506 auditeurs**,

Avec un total **de 9 802 écoutes cumulées.** En complément, **quatre podcasts ont été diffusés et écoutés 552 fois au total**, témoignant de l'engouement pour des formats accessibles et à la demande.

Imagine Radio œuvre à l'éducation aux médias et à la promotion de l'expression citoyenne. Sa collaboration avec les jeunes, notamment à travers la création de courts formats et de contenus traitant de thématiques sociétales, reflète son engagement pédagogique et inclusif.

En partenariat avec la Maison de la Transition écologique et solidaire, elle diffuse par ailleurs l'émission « **Éco'Logique** », abordant les enjeux du développement durable avec simplicité et enthousiasme par la rencontre entre paroles d'experts et d'habitants.

Pour mieux répondre aux attentes de ses auditeurs et amplifier son rôle en tant que média éducatif et participatif, Imagine Radio envisage de renforcer son offre et ses partenariats. Parmi ses objectifs pour 2025 :

- augmenter la production d'émissions, avec un objectif de six par an ;
- accroître la visibilité de ses podcasts, afin de mieux les valoriser auprès du public ;
- développer de nouveaux partenariats, notamment avec des acteurs associatifs et culturels locaux, pour enrichir son contenu et élargir son impact.

CHIFFRES CLÉS



9802
écoutes
cumulées

4
émissions
mensuelles

506
auditeurs par
émission

Le fablab tourné vers le sport et la communication

Porté par la Cité éducative, la commune et le collège Léopold-Sédar-Senghor au sein duquel sont situés ses locaux, le FabLab de Corbeil-Essonnes est un lieu dédié à l'apprentissage des compétences numériques qui offre, grâce à ses équipements et l'accompagnement de ses conseiller-ères, un cadre propice à la conception, au prototypage et à la réalisation de projets ludo-éducatifs.

En 2024, ces derniers ont conjugué **apprentissage, engagement sportif et citoyen et promotion du développement durable**.

L'année a été marquée par l'inspiration des **Jeux Olympiques**, qui ont servi de fil conducteur pour les ateliers destinés aux centres de loisirs **La Papeterie, Jean Macé, Le Petit Louis et Malraux**. Les enfants y ont conçu des créations originales : **T-shirts pour un spectacle de danse** (Le Petit Louis), **trophées sur mesure** (Jean Macé) et **tableaux thématiques** (La Papeterie et Jean-Macé).

Ces activités, enrichies par l'utilisation des **outils numériques** et des **logiciels de conception**, ont donné la possibilité aux participant-e-s d'aborder des notions telles que la **géométrie**, l'**informatique**, le **français** et les **arts plastiques** dans un cadre ludique et stimulant. Les jeunes ont ainsi pu développer des **compétences utiles** pour leur scolarité et exprimer leur **créativité**.

Un projet innovant a vu le jour avec la création d'un **coffret de rangement intégrant un jeu éducatif** basé sur **Ozobot**, un robot enseignant les bases de la programmation par des séquences colorées.

Ce coffret, conçu avec des outils comme **Inkscape** et **Boxes.py**, comprend des **dés colorés imprimés en 3D**, gravés au laser, ainsi que des **compartiments adaptés** pour organiser les pièces. Ce travail a offert une expérience pratique en sensibilisant les usager-ères à l'importance du **rangement** et en rendant les technologies accessibles de manière amusante.



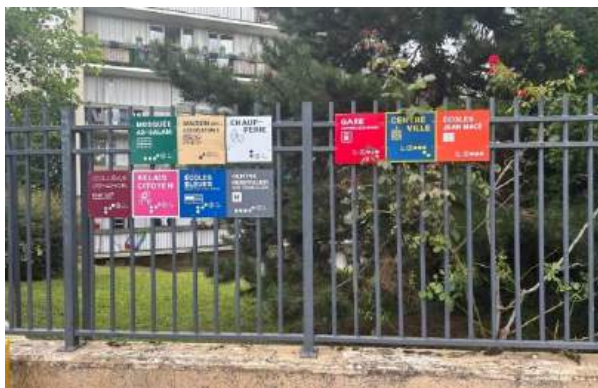
Dans une démarche artistique, le centre de loisirs Jean-Macé a réalisé l'atelier « **Les "z' arts de rue"** ».

Ce projet a conduit les enfants à imaginer une **mascotte originale**, un **lézard décoré d'éléments urbains**, et notamment revêtu d'une casquette.

Après une phase de réflexion, leur dessin a été numérisé, vectorisé, puis décliné en **porte-clés personnalisés**.

Les jeunes ont également créé des **pochoirs** permettant de diffuser leurs messages sur les trottoirs, transformant les rues en un espace plus coloré d'**expressions collectives et ludiques** où leur message peut ainsi être mis en visibilité auprès des adultes.

La collaboration avec l'association **La Toile** a permis de repenser la **signalétique du quartier des Tarterêts**. Des **panneaux colorés et gravés au laser** ont été réalisés pour guider la population vers les lieux emblématiques de Corbeil-Essonnes. Ces éléments, alliant **fonctionnalité** et **esthétique**, transforment les déplacements en une **expérience visuelle et participative**, tout en valorisant l'**environnement urbain**. Dans cette même perspective, **Les petits papetiers** ont invité les familles à les rejoindre grâce à une devanture colorée à leur image, conçue sur ordinateur avec de **petites mains colorées symboliques**, découpées à l'aide d'un **plotter** sur du vinyle de qualité.



Panneaux signalétiques aux Tarterêts



Petites mains colorées sur la vitrine des Petits Papetiers

Enfin, la **direction de la transition écologique** a travaillé avec le FabLab pour développer des **supports de communication durables**, comme des **polos brodés** et des **dessous de verre en liège**, matériau naturel et imperméable.

Ce partenariat a également initié une réflexion sur l'impact écologique des activités du dispositif, invitant à adopter des **pratiques plus vertueuses**, notamment en matière de **gestion des ressources et des déchets**.



Des Guinguettes du Monde plus éco-responsables

Moment de fraternité, **les Guinguettes du Monde** sont le **reflet des 108 nationalités** qui peuplent la ville. Elles mettent à l'honneur les richesses culturelles et naturelles du territoire en proposant un voyage à travers les sens, que ce soit par la musique ou par la gastronomie, pour encourager la découverte, le partage et l'enrichissement mutuel. Elles se sont inscrites dans l'identité de la ville et le cœur des habitant-e-s.



En dépit de cet engouement, **la 4^e édition a dû relever un défi de taille**. Initialement prévue durant le week-end des 28 et 29 juin, l'organisation a été bouleversée par la tenue inopinée du 1^{er} tour des élections législatives le dimanche, à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale par le président de la République. **Malgré cette pression, la municipalité a su s'adapter et, en quelques semaines seulement, notamment en étoffant la journée du samedi et en reprogrammant des artistes initialement prévus le lendemain.**

Avec un budget total de **296 934 euros**, l'événement a tout de même pu accueillir entre **2 500 et 3 000 festivaliers**, 70 % du public interrogé étant corbeil-essonnois, offrir **17 concerts** sur les 27 initialement prévus, et mobiliser plus de **90 artistes**. **Entièrement gratuit**, il s'est affirmé comme un vecteur d'**inclusion** et de **mixité sociale, valorisant la diversité culturelle**. En permettant à **100 enfants** de la ville de participer au projet artistique « **La cité des marmots** », il a contribué à la valorisation des jeunes talents. De plus, des stagiaires ont été intégrés à l'organisation, offrant une expérience professionnelle enrichissante dans un cadre exigeant et collaboratif.

Face à ces bouleversements, les Guinguettes du Monde ont conservé la volonté de concrétiser une gestion plus **écoresponsable** par rapport aux précédentes années :

- les **guinguettes en bois** ont été construites de manière à être **réutilisables**, illustrant une approche durable et économiquement réfléchie ;
- la **consommation électrique des scènes** a été strictement limitée, en cohérence avec les valeurs environnementales de l'événement ;
- le **tri des déchets**, l'installation de **toilettes sèches** et l'utilisation d'**ustensiles réutilisables** par les associations ont renforcé la dimension écologique ;
- le recours à **90 % de prestataires locaux a permis de réduire significativement les transports**, considérés comme la part la plus importante de l'empreinte carbone de ce type d'évènement.



Guinguettes en bois



Electrification des scènes adaptée



Le site, idéalement situé pour être accessible à vélo ou en **transports en commun** (des navettes de bus étant déployées pour l'occasion), incluait également un **parking surveillé** pour les cyclistes et des navettes de bus, encourageant des modes de déplacement doux.

Malgré la réduction à une seule journée, la valorisation des talents locaux n'a pas été sacrifiée : **25 % de la programmation** a mis à l'honneur des artistes franciliens, de même que **80 % des technicien-ne-s**. Ce choix, combiné au recours à des entreprises régionales pour les services, a consolidé l'impact économique et social du festival sur le territoire.

Ce succès n'aurait pas été possible sans l'engagement de **40 bénévoles bâtisseur·euse·s et animateurs·rices** et des **45 associations partenaires**, qui ont su s'adapter à ces changements de dernière minute. Le festival a également mis en place un mode de **gouvernance collaboratif**, favorisant la co-construction avec la MJC Fernand-Léger – centre social, l'association Villes des musiques du monde et 14 services municipaux.

Cette édition, marquée par l'adaptation et la créativité, montre qu'un festival peut transformer l'adversité en moteur d'innovation. Les Guinguettes du Monde demeurent un exemple inspirant où la **culture**, l'engagement social et la **transition écologique** se rencontrent autour d'un moment de célébration collective.



Bénévoles des Guinguettes



Allée du festival

Corbeil-Essonnes, Terre de Jeux !

Les **Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024** sont désormais derrière nous, mais l'impact de cet événement majeur continue de résonner dans toute la France, et notamment à **Corbeil-Essonnes**. Cette année, marquée par l'engouement autour des Jeux, a offert à la commune de démontrer son engagement en faveur du sport, de l'inclusion et de la cohésion sociale.

La commune s'est lancée dans l'aventure en **obtenant la labellisation de plusieurs de ses équipements** en tant que **Centre de préparation aux Jeux**.

L'aire de basket 3x3 de La Nacelle, la base nautique d'aviron et le Stade nautique Gabriel-Menut, ont ainsi été distingués pour leur qualité, bien qu'aucune délégation ne s'y soit finalement entraînée.

En revanche, le Palais des Sports de Corbeil-Essonnes a reçu la **délégation brésilienne de gymnastique rythmique** pour ses exercices, malgré l'absence de labellisation de cette structure. Cet accueil témoigne de la capacité d'adaptation et du rayonnement international de la ville.



Charpente en bois du stade Gabriel Menut

Le stade Gabriel-Menut a d'ailleurs reçu le label « **Architecture contemporaine remarquable** », décerné par le ministère de la culture à certains bâtiments de moins de 100 ans en raison de leur singularité, en l'occurrence, sa charpente en bois lamellé-et son éclairage zénithal, et le pignon traité en « murs-lumière », œuvre de l'artiste François Chapuis.

La ville a également eu l'honneur de compter **deux athlètes ayant porté la flamme** : d'abord, **Maëlys Fève**, médaillée en tennis de table adapté et ambassadrice du sport, le 22 juillet, en Essonnes, ensuite **Pascal Bellanger**, licencié à l'ASCE Voile, le 27 août, à Fontainebleau. Ces instants ont célébré le parcours individuel de ces figures locales (dont les portraits ont été diffusés dans le magazine *Imagine Corbeil-Essonnes*), mais ont aussi permis à la population de communier autour des valeurs du sport et de l'olympisme.



Pascal Bellanger effectuant le relais de la flamme



Maëlys Fève courant avec la flamme

Cet esprit a également gouverné les multiples initiatives qui se sont déroulées sur le territoire pour intégrer le sport dans la vie éducative et citoyenne.

Durant le mois d'avril, qui a abrité **la Semaine des Jeux Olympiques et Paralympiques du 2 au 6**, les clubs sportifs étaient particulièrement impliqués. **L'ASCE tennis de table** a par exemple animé des ateliers dans les écoles primaires et un stage vacances pour les jeunes en lien avec les thématiques olympiques. De même, **l'ASCE athlétisme** et Frédérique Lalot ont animé une séance « sport et santé » au port Saint-Nicolas et l'association **Capoeira Senzala** a organisé un gala « Cap'Olympique », combinant des activités sur le thème des Jeux et démonstration de capoeira.

L'Éducation nationale s'est également impliquée.

L'école Joliot-Curie a proposé un parcours, accessible au public et guidé par les élèves, retraçant l'histoire des Jeux. L'école André-Malraux a animé des ateliers sur les sports olympiques et paralympiques, en collaboration avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP).

Par ailleurs, une compétition interclasses a été organisée à La Nacelle, où chaque classe représentait un pays et accumulait des points pour son continent à travers des disciplines telles que l'athlétisme, l'escrime et le badminton.

Ces activités étaient accompagnées de cours sur la géographie et la diversité culturelle, enrichissant ainsi la compréhension des valeurs olympiques.



Préparation des jeux de l'enfance

Corbeil-Essonnes a fait du sport un outil de solidarité et de partage, notamment avec les **Jeux Olympiques et Paralympiques de l'enfance**, organisés le 5 juin au stade Mercier sous l'égide des accueils de loisirs élémentaires.

Ils ont rassemblé **300 enfants, valides ou en situation de handicap**, autour d'une variété de disciplines comme le badminton, le goalball, le tir à l'arc... Cet événement a servi à encourager la mixité, l'inclusion et le vivre-ensemble, réunissant les enfants et les équipes d'animation de différents quartiers autour d'un moment fédérateur avec une cérémonie d'ouverture festive.

Le stade Mercier avait déjà abrité le 4 avril les « **Phil'Olympiques** » pilotés par l'**Etablissement d'accueil non médicalisé (EANM) Serge Dassault-La Dauphine** (structure de la Société Philanthropique dédiée aux adultes en situation de handicap mental), avec plus d'une centaine de participant-e-s de 7 structures différentes, qui avaient auparavant confectionner des drapeaux, une charte olympique, une mascotte.



Mascotte Phil'Olympique

Enfin, dans la même ambition de promouvoir le respect des différences de chacun-e, Corbeil-Essonnes a accueilli le **premier grand tournoi de cécifoot post jeux paralympiques, au Palais des Sports**, le 13 octobre, avec l'animation de la « **Lucarne officielle** » pour rassembler les adeptes du football.



Tournoi de cécifoot au Palais des Sports



Salle du dojo solidaire à la Maison d'accueil Galignani

Le 9 octobre, la commune a en outre inauguré le 9 octobre un **dojo solidaire dans l'établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD) Maison d'accueil Galignani**, sous l'égide de l'**Agence nationale du sport** et la **Fédération française de judo**.

Le local de 117 m² a été couvert de tatamis pour permettre la pratique du judo par les élèves de l'association sportive de Corbeil-Essonnes et les résident-e-s. Porté par la directrice **Nadia Carcasset**, ce projet incarne l'innovation et la **solidarité intergénérationnelle**. Unique en France, l'EHPAD accueillait déjà des nageur-ses du **Centre d'accession et de formation (CAF)**, offrant un exemple d'interaction entre les âges.

La commune s'est par ailleurs saisie des Jeux pour interroger la place du sport dans notre société. Dans le cadre du cycle « **Faisons connaissance** » se déroulant au Théâtre de Corbeil-Essonnes, **Pascal Boniface**, directeur de l'Institut de Relations Internationales et Stratégiques (IRIS), a abordé **le rôle du sport comme outil de soft power**, mettant en lumière comment les pays l'utilisent diplomatiquement pour affirmer leur influence internationale.

Plus tard dans l'année, le **Festival L'Œil Urbain**, qui s'est tenu du 6 avril au 12 mai, a intitulé sa 12^e édition : **La flamme**.

Ce rendez-vous annuel, ancré dans la vie culturelle locale, s'est intéressé au sport comme arme politique, écologique, de résistance, de résilience, d'engagement et de combat, avec pour invité d'honneur **Raymond Depardon**. Suivant cette dynamique, l'artiste en résidence du festival, **Cyril Zannettacci**, de l'Agence VU, a présenté son travail **sur le tissu associatif sportif de Corbeil-Essonnes, à travers une trentaine de portrait de membres de clubs**, et la MJC Fernand-Léger – entre social a accueilli l'exposition « **Jean Macé, Terre de Jeux 2024** ».



Exposition de L'Œil Urbain, parvis de l'hôtel de ville

Aboutissement de cette année olympique, la commune a été labellisée « Ville Active et Sportive », le 10 octobre.

Créée en 2017 par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), cette distinction valorise les politiques sportives locales ambitieuses des communes, qui investissent dans la promotion de l'activité physique, ludique et sportive. Elle atteste des efforts de Corbeil-Essonnes pour rendre le sport accessible et inclusif, en mettant à disposition des infrastructures de qualité et en organisant des événements variés et ouverts à tou-te-s.

À l'instar de l'héritage mondial des Jeux, la ville a su capitaliser sur cet événement pour proposer un modèle de vivre-ensemble, où le sport a toute sa place, et veillera à faire perdurer l'esprit olympique au-delà de 2024.

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE 2024 CORBEIL-ESSONNES

Direction de la transition écologique
2 place Galignani
91100 CORBEIL-ESSONNES
01.60.89.71.79
contact@mairie-corbeil-essonnes.fr



www.corbeil-essonnes.fr

